



RELIGION

L'Eglise catholique pour la consolidation des relations avec l'Etat

L'archevêque coadjuteur de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a manifesté hier, à l'occasion d'un échange avec le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbacka, la volonté de l'Eglise catholique de consolider les relations avec les pouvoirs publics pour, a-t-il dit, promouvoir la culture de paix au Congo.

« Notre collaboration touche presque tous les domaines. Notre champ d'action est vaste puisque nous collaborons dans les domaines de l'éducation, la santé et même l'administration car nous avons toujours besoin de l'autorisation de l'Etat pour tenir nos activités », a précisé le prélat.

Page 6



La rencontre entre les évêques et le ministre de l'Administration du territoire/Adiac

COOPÉRATION

La Banque mondiale satisfaite de l'exécution de son portefeuille au Congo

La représentante de la Banque mondiale, Korotoumou Ouattara, s'est déclarée satisfaite le 10 novembre à Brazzaville de la mise en œuvre des projets inscrits dans le portefeuille de son institution en République du Congo.

Elle a fait le point de l'exécution des activités inscrites dans le cadre du partenariat avec le Congo au titre de la période 2020-2024, en présence des membres des bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Page 3

CONSEIL ISLAMIQUE DU CONGO

Cheick Youssouf Ngolo succède à Djibril Abdoulaye Bopaka

Deux semaines après le décès de l'ancien président du Conseil supérieur islamique du Congo, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, la communauté musulmane a décidé de confier les rênes de cette institution religieuse à Cheick Youssouf Eddie Serge Ngolo qui va assurer l'intérim du défunt jusqu'à la tenue prochaine de l'Assemblée générale électorale.

Page 6



FINANCEMENT DU TERRORISME

Le gouvernement sensibilisé aux méfaits du blanchiment des capitaux



Des membres du gouvernement à l'ouverture du séminaire Adiac

Les agences du système des Nations unies au Congo ont organisé, à l'endroit des autorités congolaises, notamment les membres du gouvernement, une session de sensibilisation aux méfaits du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme, deux fléaux qui mettent en péril les systèmes économiques financiers des Etats et qui menacent la sécurité inter-

nationale. « On estime que 88,6 milliards de dollars, soit l'équivalent de 3,7% du PIB de l'Afrique, quittent le continent chaque année. En même temps, moins de 1% des produits du crime sont identifiés et confisqués à travers le monde. Les flux financiers illicites représentent un manque à gagner important dans le financement des

Objectifs de développement durable », a indiqué le représentant régional de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime en Afrique de l'ouest et du centre, Kameldy Neldjingaye

Page 2

EDITORIAL

Dialogue

Page 2

ÉDITORIAL

Dialogue

Le « Forum sur la paix » qui a débuté hier à Paris et qui s'achèvera demain a au moins une qualité particulière : celle de mettre les pays dits « du Sud », l'Afrique tout spécialement, au cœur des préoccupations mondiales concernant le maintien ou plutôt le renforcement de la paix sur toute l'étendue de la planète. Avec, en bonne place dans ces débats, la présentation puis l'adoption d'une trentaine de grands projets qui n'ont rien d'abstrait ni de théorique et dans lesquels s'engageront les Etats, leurs gouvernements, mais aussi les grandes entreprises, les investisseurs, les diverses institutions de la société civile.

Si tout se passe bien donc, cette quatrième édition du Forum débouchera sur des mesures concrètes concernant « l'égalité entre femmes et hommes, la gouvernance mondiale de la santé, la protection des espaces communs, l'urgence climatique, la sauvegarde des océans, la lutte contre les fake news et les menaces contre la presse, l'accueil et l'encadrement de l'intelligence artificielle, la lutte contre la crise née de la covid-19, la protection de la sphère publique, la réforme du capitalisme, le renforcement de la coopération Sud-Sud, la gouvernance du monde numérique ».

Il est logique que dans cette rencontre internationale, dont l'invitée d'honneur est la vice-présidente américaine Kamala Harris et à laquelle prennent part des dirigeants venus de tous les continents, les nations du Grand Sud occupent une place particulière. Mais tout aussi logique que ces dernières y fassent entendre avec force leur voix sur les différents sujets inscrits dans le programme du Forum et mettent en garde les pays riches du Nord contre leur égoïsme dont les dérives climatiques dénoncées à Glasgow, lors de la COP 26, projettent une image terriblement juste.

Pour dire et écrire les choses de façon encore plus claire, la quatrième édition de ce Forum de Paris sur la paix est une bonne occasion de rappeler la vérité aux Grands de ce monde qui refusent obstinément de reconnaître leur responsabilité dans les maux de ce temps. Ceci est d'autant plus vrai que leurs propres peuples commencent à se mobiliser et à descendre dans la rue afin de protester contre leur attentisme, leur passivité. Une prise de conscience à laquelle ils vont devoir répondre sans délai s'ils veulent demeurer au pouvoir.

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCEMENT DU TERRORISME

Les membres du gouvernement sensibilisés à la lutte contre le blanchiment des capitaux

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa, a ouvert le 10 novembre à Kintélé la session de briefing et de sensibilisation des membres du gouvernement sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

Organisée en prélude au séminaire de formation des autorités judiciaires, la session qui vise à renforcer les capacités des membres du gouvernement est la concrétisation de la collaboration entre l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et la République du Congo qui entendent contribuer efficacement à la LBC/FT.

En effet, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme sont considérés comme des pires fléaux hérités du 20e siècle. Si le premier met en péril les systèmes économiques et financiers des Etats, la seconde menace, par contre, la paix et la sécurité internationale par la multiplication dans diverses régions du monde des actes terroristes motivés par l'intolérance et l'extrémisme. Selon le représentant régional de l'ONUDC en Afrique de l'ouest et du centre, Kameldy Neldjingaye, l'ampleur des produits du crime a considérablement augmenté ces dernières années en raison de l'évolution de la criminalité.

« On estime que 88,6 milliards de dollars, soit l'équivalent de 3,7 du PIB de l'Afrique, quittent le continent chaque année. En même temps, moins de 1% des produits du crime sont identifiés et confisqués à travers le monde. Les flux financiers illicites représentent un manque à gagner important dans le financement des Objectifs de développement durable et en particulier dans la réduction des inégalités et le soutien aux communautés les plus vulnérables », a-t-il rappelé.

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a, de son côté, salué les efforts du gouvernement congolais dans la lutte contre ces deux fléaux. Pour lui, la présence des



Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa ouvrant les travaux/DR

plus hautes autorités de l'Etat à cette cérémonie souligne bien l'engagement du pays à barrer la route à ce phénomène. « La réduction des flux financiers illicites est une priorité absolue des Nations unies reconnue dans l'agenda 2030 pour le développement durable », a-t-il indiqué.

Ouvrant les travaux au nom du Premier ministre, le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a rappelé que le Congo s'est engagé résolument dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme à travers son adhésion à différents instruments internationaux, régionaux et nationaux. En effet, le Congo a mis en place un comité de coordination des politiques de LBC/FT et lancé une évaluation nationale des risques de ces phénomènes en 2018, finalisée en 2020 et adoptée en 2021 avec une stratégie et un plan d'action. « Le Congo a été le premier pays dans la sous-région à finaliser son évaluation nationale de risque avec l'appui technique de la Banque mondiale. En nous conformant

aux prescriptions du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui nous astreignent à la lutte acharnée contre les anti-valeurs, nous contribuerons tous à faire de notre pays un havre de sécurité et de paix, et nous ferons en sorte également de nous conformer à l'agenda 2030 des Nations unies », a déclaré le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale.

Les participants ont suivi au cours de cette journée des communications sur les composantes du système de LBC/FT : efficace et le rôle du renseignement financier ; la présentation de l'Agence nationale d'investigation financière (ANIF-Congo) sur le processus d'évaluation mutuelle du système LBC/FT congolais. Notons que la cérémonie s'est déroulée au Centre international de conférence de Kintélé, en présence des membres du gouvernement, des représentants des agences du système des Nations unies ainsi que des invités.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ognagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EXPLOITATION MINIÈRE

Résultats encourageants pour la Soremi

Le ministre d'Etat, des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, en compagnie d'une délégation des membres de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale, ont entrepris, le 9 novembre, une visite d'inspection à la Société de recherches et d'exploitation minière (Soremi) basée dans le district de Mfouati, dans le département de la Bouenza, pour s'imprégner de l'effectivité du projet. Le ministre et sa suite en sont sortis satisfaits au regard des résultats prometteurs notés.

La visite de travail du ministre des Mines et de la Géologie, Pierre Oba, à l'entreprise chinoise Soremi, s'inscrivait dans le cadre d'une mission d'inspection visant à s'imprégner de la faisabilité du projet, mais aussi à constater si la société applique les dispositions contenues dans la convention d'exploitation.

Pour ce faire, le ministre et les députés ont visité l'ensemble des compartiments de la société, notamment la section de broyage et de concassage des minerais bruts, l'unité de production des cathodes de cuivre ainsi que la section de production des plaques et des lingots de zinc.

Dans l'ensemble, Pierre Oba a noté une nette évolution dans la mise en œuvre du projet, ponctuée par une production annuelle de 15 000 tonnes de cuivre et de 1200 tonnes de zinc.

« C'est la toute première entreprise minière dans le pays qui exploite et exporte les minerais. Avec ses premières exploitations, elle donne quelques ressources financières à l'écono-



L'usine Soremi à Mfouati/DR

mie de notre pays et a permis de créer beaucoup d'emplois au profit des Congolais et cela nous réjouit », a fait savoir le ministre d'Etat à l'issue de la visite.

Les députés, membres de la Commission économie, finances et exécution du budget, de leur côté, ont relevé avec satisfaction le respect, tant soit peu, du cahier des

charges par l'entreprise, conformément aux termes de la convention paraphée. « La visite de ce jour à la Soremi nous conforte. Nous venons de comprendre que dans

notre pays les mines ne doivent pas être simplement exploitées et exportées de manière brute, mais qu'elles peuvent aussi être transformées sur place, c'est ce que nous venons de vivre ici. Nous sommes aussi venus nous assurer si les dispositions contenues dans la convention d'exploitation sont appliquées par cette société chinoise », a souligné Maurice Mavoungou, président de la Commission économie et finances de l'Assemblée nationale. Soremi est une société anonyme de droit congolais. Elle opère dans le département de la Bouenza dans l'exploitation des polymétaux, notamment le zinc, le cuivre et le plomb. La société a signé sa première convention d'exploitation minière avec le gouvernement en 2008. Elle a démarré officiellement sa production en juillet 2017. A en croire le ministre d'Etat, le projet impacte positivement sur le budget national, avec 1000 emplois créés en 2020 et une redevance minière estimée en moyenne à 34 millions par année.

Firmin Oyé

MISE EN ŒUVRE DU CPP 2020-2024

La Banque mondiale confiante d'atteindre ses objectifs

Le Groupe de la Banque mondiale a fait, le 10 novembre à Brazzaville, le point à mi-parcours de la mise en œuvre du Cadre de partenariat pays (CPP) exercices 2020-2024 au Congo, auprès du Parlement. L'institution bancaire onusienne note des progrès dans l'atteinte de ses objectifs, tire des leçons, propose des ajustements au CPP, mais reste optimiste sur l'atteinte des objectifs fixés en 2024.

Devant les représentants du Sénat et ceux de l'Assemblée nationale, la représentante de la Banque mondiale au Congo, Koro-toumou Ouattara, a fait l'état des financements mis en œuvre au Congo et a souligné qu'ils sont de trois types. Il s'agit des allocations IDA exécutées à 100% entre juillet 2017 et juin 2020 à hauteur de 155 millions de dollars américains et celle en cours de mise en œuvre jusqu'en 2022, pour un montant total de 170 millions de dollars. Il faut y ajouter des financements dits BIRD ainsi que des fonds fiduciaires.

Faisant l'état de la situation actuelle du portefeuille au Congo, la représentante de l'agence onusienne a précisé que quinze projets sont actuellement en cours d'exécution parmi lesquels deux projets nationaux et deux fonds fiduciaires. Le CPP, a-t-elle indiqué, est structuré autour de deux axes stratégiques, à savoir le renforcement de la gestion économique et le développement du capital humain.

Des progrès réalisés pour l'atteinte des objectifs

Dans la mise en œuvre de son pro-

gramme, le groupe de la Banque mondiale a fait savoir que sous les deux axes stratégiques, le CPP a fixé neuf objectifs qui sont mesurés par dix-neuf indicateurs. Cinq d'entre eux sont en voie d'être atteints d'ici à 2024 et quatre sont considérés comme en retard.

Dans l'exécution des projets, l'institution de Bretton Woods a épinglé huit secteurs ayant accompli d'importants progrès. Au nombre de ceux-ci, on note, entre autres, le secteur agricole pour lequel le volume de produits bruts et transformés, vendus par les groupements privés sur les marchés ou à l'exportation est passé de 2% en 2017 à 29% en 2021.

En ce qui concerne la réhabilitation des pistes rurales, 1047 km ont été réalisés dans des zones ciblées depuis 2017. De même, 356 entreprises ont bénéficié d'un appui conséquent depuis 2020.

« En matière d'électricité, 213 210 personnes supplémentaires ont accès à cette denrée vitale depuis 2017. De même, 431 710 personnes additionnelles ont accès à des routes praticables durant toute l'année en zones urbaines depuis 2018. En ce qui concerne l'éducation, 5426

jeunes vulnérables dont 44% de femmes ont été formés dans le programme d'apprentissage ou d'entrepreneuriat depuis 2018 », précise la Banque mondiale dans son rapport synthèse.

Des projets en préparation pour l'année fiscale 2021-2022

Cinq projets au total sont en gestation. Ils concernent le second financement additionnel pour le projet de riposte à la covid-19, d'un montant de quatre millions de dollars ; le projet d'agroforesterie nord Congo dont 15,58 millions de dollars sont prévus ainsi que le projet de financement additionnel du projet Lisungi urgence pour le capital humain et l'inclusion productive des jeunes avec 100 millions de dollars américains. Il faut y ajouter le projet d'accélération du développement numérique prévu à hauteur de 100 millions de dollars.

La représentante de la Banque mondiale au Congo a souligné que l'objectif 2024 de son institution est de diminuer le nombre de projets afin de constituer des projets plus intégrateurs.

F.O.

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Les agents de l'ARMP contestent la délocalisation de leur siège

Le collectif des délégués du personnel de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) déplore les mauvaises conditions de travail dues à l'occupation de certains bureaux par le cabinet du ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service et de la Lutte contre les antivaleurs dans l'administration publique, Jean Rosaire Ibara.

Le problème a été soulevé lors d'une assemblée générale animée par le collectif des délégués du personnel de ladite institution, le 11 novembre à Brazzaville. Pour ce faire, les représentants du personnel ont, entre autres, sollicité au gouvernement le retrait pur et simple de la décision n°0313/PM/SG/DCLBA/SPIE du 15 octobre 2021 délogant l'ARMP de son siège traditionnel et l'affectant au 22e étage de la Tour Nabemba ; la cohabitation de l'ARMP avec le cabinet du ministre du Contrôle d'Etat ; la prise des mesures fortes et urgentes pour redynamiser l'ARMP en procédant à des nominations des cadres compétents tant au Conseil de régulation qu'à la direction générale.

« L'obstination du cabinet du ministre du Contrôle d'Etat à vouloir déloger, bon gré mal gré, et sans ménagement les cadres et agents de l'ARMP qui y travaillent depuis plus de dix ans serait contraire à l'esprit des pères de la réforme », a déclaré Arnel Ibara Koumou Dzo, président du collectif du personnel de l'ARMP.

Pour lui, accepter que l'ARMP soit délogée de son siège, c'est autoriser la démolition de tout le dispositif mis en place avec le concours des partenaires technique et financier du gouvernement congolais, à savoir le système de gestion électronique des documents, de publication électronique, d'information câblé à la fibre optique et la destruction des tonnes d'archives nationales des marchés publics et contrat de l'Etat. « Nous déplorons la décision du directeur de cabinet du ministre du Contrôle d'Etat nous demandant de libérer nos locaux, à compter du 12 novembre de ce mois. Le personnel de l'ARMP n'est pas d'accord et estime que c'est audit ministère de trouver des locaux ailleurs pour placer ses services rattachés », a indiqué Anicet Ndzi, agent de l'ARMP.

Pour rappel, créée depuis 2009, l'ARMP est une institution chargée notamment d'émettre des avis, propositions ou recommandations dans le cadre de la définition des politiques et de l'assistance à l'élaboration de la réglementation en matière de marchés publics et de délégations de service public ; contribuer à l'information et la formation de l'ensemble des acteurs de la commande publique ; sanctionner les irrégularités constatées dans la passation des marchés publics et délégations du service public...

Gloria Imelda Lossele

COMMÉMORATION

L'armistice du 11 novembre 1918 célébrée à Brazzaville

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, le général de division, Guy Blanchard Okoi, et l'ambassadeur de France, François Barateau, accompagnés du maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, de l'ambassadeur d'Italie, Nicolo Tassoni Estence di Castelvecchio, du chargé d'affaires d'Allemagne, Wolfgang Klapper, ont déposé le 11 novembre à Brazzaville, des gerbes de fleurs au pied de la stèle érigée en mémoire de cet événement.

Hautement symbolique, cette énième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en présence de l'attaché de défense de l'ambassade de France, le colonel Cazenave Lavie, des autorités congolaises et françaises, des responsables des Forces armées congolaises et des anciens combattants.

Elle a été marquée par la lecture des morts pour la France par les élèves du lycée Français Saint Exupéry et de l'école militaire préparatoire général Leclerc qui, s'agissant des sacrifices consentis par les anciens combattants, ont déclaré : « Ce jour et ce mois ont intégré plus d'un siècle notre patrimoine commun... à la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tût, le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation, depuis Compiègne où l'armistice a été signée à l'aube jusqu'au front. Du premier des clairons, à tous les clochers de France et des Outres mers, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place des villages, à la porte de chaque case, un déferlant soulagement, un soupir de délivrance ont traversé le pays de part en part; traversé les territoires français et de l'Afrique



Le chef d'état-major général des FAC et l'ambassadeur de France au Congo DR

du levant au couchant ».

« Effectivement le temps passe, la mémoire reste, le passé reste. C'est notre passé, il ne faut pas rester bloqué. Il faut

s'en souvenir pour savoir d'où on vient. Les erreurs qu'on a pu faire, il ne faut surtout pas recommencer. Naturellement cette guerre fut une ca-

tastrophe. Voilà l'Europe s'est construite, ensuite avec des péripéties. Tout cela, nous apprenons du passé, donc, nous ne devons pas l'oublier. C'est

légitime que nous rendions tous les ans cet hommage à nos morts », a souligné à l'issue de la cérémonie l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

Le 11 novembre marque la date anniversaire de l'armistice de 1918. Ce document, signé entre l'Allemagne et la Triple Entente (France, Grande-Bretagne, Etats-Unis) et prélude au Traité de Versailles de 1919, a suspendu les combats qui faisaient rage depuis quatre ans entre les deux camps. Il s'agit d'une date clé qui marque la fin de la première guerre mondiale.

Guillaume Ondze

« Ce jour et ce mois ont intégré plus d'un siècle notre patrimoine commun... à la onzième heure, du onzième jour, du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tût, le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation, depuis Compiègne où l'armistice a été signée à l'aube jusqu'au front. Du premier des clairons, à tous les clochers de France et des Outres mers, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place des villages, à la porte de chaque case, un déferlant soulagement, un soupir de délivrance ont traversé le pays de part en part ; traversé les territoires français et de l'Afrique du levant au couchant »

INDÉPENDANCE DE L'ANGOLA

La représentation diplomatique rend hommage à Marien N'Gouabi

A l'occasion de la célébration du 46e anniversaire de l'accession de l'Angola à l'indépendance, le chargé d'Affaires près l'ambassade de l'Angola au Congo, Gaspar Boa André, a déposé une gerbe de fleur au mausolée Marien-N'Gouabi, en présence du maire de Poto-Poto, Jacques Elion.

« L'Angola et le Congo Brazzaville entretiennent une relation très ancienne qui remonte à l'époque de la lutte de la libération de l'Angola. Chaque année, l'ambassade de l'Angola au Congo dépose de la gerbe de fleur au mausolée Marien-N'Gouabi. Car, ce dernier a beaucoup contribué pour l'accession à l'indépendance de notre pays », a expliqué le chargé d'Affaires, représentant l'ambassadeur de l'Angola au Congo, Vicente Muanda. L'Angola et la République du Congo partagent 201



Gaspar Boa André et Jacques Elion au mausolée Marien-N'Gouabi

kilomètres de frontières terrestres, situées entre le district de Tchiamba Nzassi et la province du Cabinda. C'est le 11 novembre 1975 que le leader du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) Agostino Neto proclamait l'indépendance et devenait le premier président de la République angolaise. Mais cette date marquait également le début d'un conflit sanglant qui opposera pendant 27 ans le MPLA à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita).

Yvette Reine Nzaba

LÉKOUMOU

Le programme de protection sociale en cours d'évaluation

Sous l'égide du coordonnateur du système des agences des Nations unies au Congo, Chris Mburu, une mission d'évaluation est sur le terrain, dans le département de la Lékoumou, pour s'enquérir de l'exécution du projet conjoint « Joint SDG Fund » qui vise à renforcer les capacités nationales à fournir des services de protection sociale de qualité en incluant la population autochtone.

« Nous nous rendons compte que les fonds que nous mettons à disposition en faveur de la population autochtone, vulnérable, dans la Lékoumou, sont utilisés à bon escient puisque le projet visant à améliorer leur qualité de vie s'exécute normalement », a indiqué le coordonnateur du système des agences des Nations unies, Chris Mburu, après avoir échangé avec les autorités locales, la population vulnérable au sein des communautés bénéficiaires du projet « Joint SDG Fund » pour lequel le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef travaillent en synergie.

La mission en cours s'imprègne des réalités et du contexte local, des besoins ainsi que des projets de développement dans différents districts du département de la Lékoumou. Il est aussi question d'identifier les opportunités et les perspectives de partenariats ; de faire valoir l'engagement du système des Nations unies aux côtés du gouvernement et autres parties prenantes du projet afin d'améliorer les conditions de vies de la population autochtone de la Lékoumou. Selon les données des agences du système des Nations unies, démographiquement, le département de la Lékoumou, qui abrite



Les élèves autochtones bénéficiaires du projet avec le coordonnateur du système des Nations unies

de nombreuses communautés autochtones (25% de la population autochtone du Congo), présente des indicateurs sociaux en retard. Sur le plan sanitaire et de l'accès à la citoyenneté, 75% des femmes autochtones accouchent à domicile et plus de 50% des enfants autochtones n'ont pas de certificat de naissance, contre un peu plus de 19% au niveau national. Le taux de mortalité des moins de 5 ans est de 250/00

pour la population autochtone contre 117/00 pour la population générale. 40% des enfants autochtones souffrent de malnutrition chronique contre 21% de la population générale. 65% des enfants autochtones ne sont pas scolarisés, contre 39% au niveau national.

Cette population a un accès limité aux services sociaux de base et des possibilités limitées génératrices de revenus (pas d'accès

à la terre et au marché). Moins de 0,7% des peuples autochtones du pays ont accès à l'eau potable. La plupart vivent dans des endroits difficiles d'accès, en particulier pendant la saison des pluies. Ils vivent dans des abris très précaires et n'ont ni outils agricoles ni accès aux services financiers.

Le projet « Joint SDG Fund », qui s'inscrit dans la mise en application des Objectifs de développe-

ment durable, obéit, en effet, à la nécessité de renforcer, entre autres, les capacités des communautés cibles pour l'utilisation adéquate des services sociaux de base ; d'améliorer l'accès à la terre et aux documents d'état civil ; de faire le plaidoyer pour la mise en œuvre effective des lois et textes réglementaires visant la protection et la promotion des droits des peuples autochtones...

Rominique Makaya

AUTONOMISATION DE LA FEMME

Les ateliers « Zaba » pour lutter contre l'ignorance et la peur

Organisés par l'ONG Tosala en partenariat avec l'Institut français du Congo (IFC), l'Union européenne (UE) et l'Union des femmes africaines pour la Paix (UFAP), les ateliers « Zaba » se tiendront du 23 novembre au 6 décembre en vue d'aider un échantillon de femmes victimes de violence à en sortir pour se former à un métier afin de se prendre en charge.

En Kituba, zaba se donne à comprendre comme savoir ou connaître. Planifiés dans le cadre de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination des violences faites aux femmes, le 25 novembre de chaque année, les ateliers « Zaba » se veulent une campagne de conscientisation pour l'essor des femmes qui portent toujours en elles les séquelles d'un quelconque traumatisme lié aux violences faites à leur égard. Si les langues semblent se délier de plus en plus, la dépendance financière est l'une des raisons qui justifient que certaines femmes n'osent dénoncer leurs bourreaux, pire consentent volontairement à continuer de subir de mauvais traitements. Des raisons que brandissent certaines femmes comme « mes enfants et moi dépendions to-



talement de mon partenaire, et par conséquent je ne peux pas mettre fin à notre union » ou encore « on se marie pour le meilleur et pour le pire, il faut supporter car c'est lui qui prend tout en charge » relèvent quelques

fois de la peur et de l'ignorance à stopper le fléau dans la société. Oubliant que se reconstruire est toujours possible, ce avec de l'aide et de la volonté personnelle. Ainsi, le premier pas reste la prise de conscience de la réalité, le

refus de continuer à subir et la capacité à se prendre soi-même en charge. Une résonnance que souhaite étendre l'ONG Tosala et ses partenaires à travers les ateliers Zaba. Ceux-ci étant gratuits mais sur inscription, selon le

nombre de place disponible. Durant quatorze jours, les ateliers Zaba s'articuleront autour de plusieurs branches, à savoir l'atelier de fabrication des bijoux en perle et en pagne qui sera animé par Brechy Ntadi, promotrice des ateliers NOB ; l'atelier de gestion économique et financière dirigé par Mélodie Boueya, Business coach, auteure et entrepreneure ; l'atelier des techniques d'entretien de véhicule présidé par Basilde Massamba ; l'atelier d'initiation aux bases du graphisme et peinture animé par le groupe Mvumuk'art ; l'atelier de fabrication de jus de fruit animé par Nkounkou, présidente de FCOB et enfin l'atelier d'accompagnement psychologique animé par le Dr Alexe Jeanine Ibokou.

Merveille Jessica Atipo

RELIGION

Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou mise sur une bonne coopération entre l'Etat et l'Eglise

L'archevêque coadjuteur de Brazzaville a signifié, le 11 novembre lors d'un échange avec le ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local, Guy Georges Mbaka, la nécessité de poursuivre la consolidation des relations entre le gouvernement et l'Eglise.

Accompagné de son prédécesseur, Mgr Anatole Milandou qui est venu le présenter au ministre, le nouveau patron de l'Eglise catholique à Brazzaville a manifesté sa volonté de continuer à faire vivre les relations entre l'Etat et l'institution qu'il représente. Il estime que l'Eglise a le devoir de promouvoir la culture de paix tout en appliquant les décisions de l'Etat dans les différentes paroisses.

« Notre collaboration touche presque tous les domaines. Notre champ d'action est vaste puisque nous collaborons dans les domaines de l'éducation, la santé et même l'administration car nous avons toujours besoin de l'autorisation de l'Etat pour tenir nos activités », a-t-il expliqué. Agé de 75 ans, Mgr Anatole Milandou a profité de cette occasion pour présenter sa renonciation au ministre de l'Administration du territoire, de la Décentralisation et du Développement local après plus de vingt ans au service de l'Eglise.



Les deux parties échangeant sur les axes de coopération/Adiac

Né le 16 octobre 1964 à Brazzaville, Bienvenu Manamika Bafouakouahou est un prêtre

catholique congolais, évêque coadjuteur d'archidiocèse de Brazzaville depuis 2020 après

avoir été évêque du diocèse de Dolisie de 2013 à 2020. Entre 1993 à 1995, il est direc-

« Notre collaboration touche presque tous les domaines. Notre champ d'action est vaste puisque nous collaborons dans les domaines de l'éducation, la santé et même l'administration car nous avons toujours besoin de l'autorisation de l'Etat pour tenir nos activités »

teur spirituel du petit séminaire de Mindouli dans le diocèse de Mindouli, en plus de sa qualité de prêtre de la paroisse des Martyrs de Mindouli. De 1995 à 2000, il étudie le droit canonique à l'université de Salammanque, en Espagne, tout en étant prêtre dans les églises Saint Paul et Marie de la Miséricorde (1998-1999). De 2000 à 2003, il est curé à Paray-Vieille-Poste en France. Entre 2004 et 2009, il est curé à la cathédrale Sainte Monique, il est curé à Paray-Vieille-Poste en France. Entre 2004 et 2009, il est curé à la cathédrale Sainte Monique de Kinkala. Il est en même temps vicaire général, délégué épiscopal diocésain de Caritas et coordinateur du collège Saint Augustin de Kinkala. Le 24 mai 2013, le pape François le nomme évêque du diocèse de Dolisie. Il est le premier évêque de ce diocèse créé par démembrement du diocèse de Nkayi. Le 25 août de la même année, il reçoit la consécration épiscopale.

Rude Ngoma

CONSEIL SUPÉRIEUR ISLAMIQUE DU CONGO

Cheick Youssouf Eddie Serge Ngolo assure l'intérim de la présidence

Les musulmans ont confié, le 11 novembre à Brazzaville, l'intérim de la présidence du Conseil supérieur islamique du Congo (Csic) à Cheick Youssouf Eddie Serge Ngolo, deux semaines après la mort d'El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, ancien président de cette institution religieuse.

La décision fait suite à la réunion du bureau exécutif national élargie aux présidents des organes centraux, aux associations islamiques ainsi qu'aux partenaires du Conseil supérieur islamique du Congo.

Les associations musulmanes, le Conseil des imams, les délégations départementales des musulmans, les délégués du Conseil théologique musulman, les représentants des associations de femmes et des jeunes ont unanimement remis à l'intérimaire les symboles d'auto-

rité, notamment les textes réglementaires, le récépissé et le coran de couverture rouge.

« Dieu l'a établi pour poursuivre l'œuvre de la religion musulmane au Congo jusqu'à la prochaine assemblée. Sans peur, nous, imams, sommes à tes côtés », a déclaré Kiam Hamidou, imam supérieur en service à la mosquée roi Fayçal.

L'intérimaire a assuré œuvrer pour le rassemblement des musulmans jusqu'en 2022, année de la tenue prochaine de l'as-



Cheick Youssouf Eddie Serge Ngolo répondant aux journalistes/Adiac

semblée générale ordinaire. « La priorité c'est de réunir tous les musulmans puisque nous avons connu la perte d'un homme. Nous allons avoir un regard religieux sur

tout ce qui a été retenu pour continuer avec les frères qui m'accompagnent au cours de cette transition », a déclaré Cheick Youssouf Eddie Serge Ngolo.

Conformément aux dispositions statutaires, le chapitre 3, article 17, stipule : « Le bureau exécutif national est l'organe de direction et de coordination. Il peut, lorsque les circonstances l'exigent, être convoqué en session extraordinaire sur décision des deux tiers des membres ». Et, l'article 53 évoque, par contre, la notion d'intérim au sein du Conseil supérieur islamique du Congo.

Le quorum à cette réunion du bureau exécutif national a été atteint car sur 101 musulmans attendus, 90 ont été présents, 5 excusés et 4 absents, soit un pourcentage de 87%.

Signalons qu'environ 800 000 musulmans vivent aujourd'hui au Congo, soit 5,8% de la population totale, 20% d'entre eux sont d'origine congolaise, selon des estimations officielles. Les fêtes islamiques ne sont pas des jours fériés nationaux, mais elles sont respectées par la population.

Fortuné Ibara

« La priorité c'est de réunir tous les musulmans puisque nous avons connu la perte d'un homme. Nous allons avoir un regard religieux sur tout ce qui a été retenu pour continuer avec les frères qui m'accompagnent au cours de cette transition ,

LIBYE

Des élections sans fondement constitutionnel considérées comme un « projet de dictature »

Le forum de membres du Haut Conseil d'Etat et de la Chambre des représentants en Libye a estimé, à Tripoli, que la tenue de l'élection présidentielle sans fondement constitutionnel est un « projet de dictature, quelle qu'en soit l'issue ». Tout ceci à la veille de la conférence internationale qui doit se tenir le 12 novembre à Paris, en France.

C'est ce qui ressort du communiqué de clôture d'un forum qui a réuni des membres de la Chambre des représentants et du Haut Conseil d'Etat, des maires et des représentants d'institutions de la société civile, à Tripoli. « La tenue de l'élection présidentielle sans Constitution ni fondement constitutionnel (clauses juridiques régissant leur tenue) est un projet de dictature, quelle qu'en soit l'issue », peut-on lire. « L'importance de tenir les élections à temps, pour le 24 décembre, et de ne pas permettre qu'elles soient entravées ou vidées de leur contenu ». Le communiqué ajoute : « Les élections doivent se dérouler sur une base constitutionnelle, comme stipulé dans la feuille de route, et qu'elles doivent être traitées et mises en œuvre en tant qu'un tout unifié ». Les participants ont rejeté les lois électorales actuelles, promulguées par la présidence de la Chambre des représentants libyenne, car elles « contredisent la déclaration constitutionnelle et l'accord politique et sont légalement contestables ».

Le communiqué poursuit : « Re-

jeter les lois électorales ne signifie pas rejeter le principe des élections, et celui qui a promulgué ces lois défectueuses est le premier obstacle à la tenue des élections ». Le forum a appelé la Commission électorale à « l'impartialité et à ce que ses décisions soient conformes à la déclaration constitutionnelle et à l'accord politique ». Dans un même contexte, le chef du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled al-Mechri, a appelé à « ne pas participer aux élections, que ce soit par voie de candidature ou d'élections [...] Le monde entier sait que les lois électorales actuelles sont imparfaites, mais il traite avec la situation réelle. [...] Permettre aux criminels de se présenter aux élections et de s'engager dans l'activité politique en Libye, équivalent à autoriser les nazis en Allemagne et les fascistes en Italie à s'engager dans la vie politique ». Les élections législatives et présidentielle sont prévues pour le 24 décembre prochain. Elles pourraient être entravées par les divergences sur les lois électorales, entre la Chambre des représentants d'une part, et le

Haut Conseil d'Etat (parlementaire consultatif), ainsi que le gouvernement d'union et le Conseil présidentiel d'autre part. Les Libyens espèrent que ces élections contribueront à mettre fin au conflit armé, qui afflige le pays.

Le 12 novembre, se tient à Paris la conférence internationale en soutien aux élections, sous le parrainage de l'ONU, en vue de tourner la page d'une décennie de chaos depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Ce qui reste très incertain sur fond de regain de tensions entre camps rivaux, l'un dans l'ouest du pays et l'autre dans l'est. « Les élections sont à portée de main. Un mouvement fort est à l'œuvre en Libye pour qu'elles se tiennent. Il y va de la stabilité du pays », a relevé l'Élysée en présentant les enjeux de la conférence. « Mais des spoilers (ceux qui veulent gâcher la dynamique en cours, ndlr) sont en embuscade, ils essaient de faire dérailler le processus », a souligné la présidence française. Il faut donc « rendre le processus électoral incontestable et irréversible » et faire en sorte que le résultat des élections soit ensuite « respecté »,

a-t-elle insisté, en vue de la présidentielle du 24 décembre et des législatives désormais programmées un mois plus tard. Mais les tensions politiques ont repris de l'ampleur à l'approche du scrutin, chaque camp soupçonnant l'autre de vouloir tirer la couverture à soi, dans un contexte sécuritaire toujours fragile.

La conférence sera coprésidée par la France, l'Allemagne, l'Italie - trois pays en première ligne dans la recherche d'une solution à la crise - les Nations unies et la Libye, a souligné l'Élysée, soucieux d'afficher la dimension internationale de l'événement. Des responsables de la plupart des pays impliqués dans la crise libyenne ou dans son règlement, dont la vice-présidente américaine, Kamala Harris, et le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, seront présents, a indiqué l'Élysée sans fournir de liste exhaustive. La Russie qui soutient, comme l'Égypte et les Émirats arabes unis, l'homme fort de l'est libyen, le maréchal Khalifa Haftar - la France se voit aussi reprocher une telle position - sera représentée par son ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a pré-

cisé Moscou. Le niveau de représentation de la Turquie, qui s'est rangée du côté du camp de Tripoli à l'ouest et dont les relations sont tendues avec Paris, n'a pas été précisé. Le Premier ministre Abdelhamid Dbeibah, en conflit avec le président du Conseil présidentiel, n'a pas confirmé pour l'heure sa venue. Ce dernier, Mohamed al-Menfi, est en revanche attendu à Paris. La Tunisie, le Niger et le Tchad, trois pays voisins qui subissent tous le contrecoup de la crise libyenne - avec notamment des trafics d'armes et de mercenaires -, seront aussi présents. L'Algérie, en pleine crise diplomatique avec Paris sur la mémoire de la colonisation, n'a en revanche pas confirmé sa participation. Or, Alger est un acteur majeur dans la région. L'exécutif français, qui souhaite voir endossé lors de la conférence « le plan libyen de départ des forces et mercenaires étrangers », concède toutefois qu'en la matière, la partie reste « difficile ». Plusieurs milliers de mercenaires russes - notamment du groupe privé Wagner - turcs ou syriens pro-turcs, tchadiens et soudanais sont encore présents en Libye, selon l'Élysée.

Noël Ndong

TERROSIME

Le Mali et la Russie résolus à poursuivre leur coopération militaire

Les chefs des diplomaties russe et malienne ont réaffirmé jeudi leur volonté de poursuivre le partenariat militaire entre les deux pays, arguant d'un risque terroriste renforcé par le retrait partiel des troupes françaises.

« Chaque fois que le Mali a été dans des situations difficiles depuis notre indépendance, la Russie a toujours été avec nous », a déclaré le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, lors de négociations à Moscou. « Nous sommes dans une situation difficile et nous nous tournons encore vers cet ami pour qu'il puisse nous aider à en sortir », a-t-il poursuivi, précisant que jusqu'à 80% des équipements militaires de son pays sont d'origine russe.

Son homologue, Sergueï Lavrov, a indiqué que Moscou continuerait de livrer des équipements, des munitions, des armements et à former des officiers maliens pour que Bamako puisse se défendre contre la menace terroriste. Ces derniers mois, les relations entre la France, ex-puissance coloniale et partenaire historique, et le Mali se sont dégradées, après un nouveau coup d'Etat à Bamako. Dans la foulée, Paris a entrepris en juin de réorganiser son dispositif militaire au Sahel, en quittant notamment ses trois bases les plus au nord du Mali pour le recentrer autour de Gao et Ménaka, aux confins du Niger

et du Burkina Faso.

Ce plan prévoit une réduction des effectifs, de plus de 5.000 actuellement, à 2.500-3.000 d'ici 2023.

Avec ce retrait annoncé, « les terroristes se sentent de plus en plus à l'aise » au nord du Mali, a soutenu jeudi Sergueï Lavrov.

Lui et Abdoulaye Diop ont également démenti tout contrat entre Bamako et des sociétés militaires privées russes, une possibilité qui inquiète Paris. « Aucun contrat n'a été signé dans ce secteur », a affirmé M. Diop, selon ses propos traduits en russe, ajoutant que ces allégations visaient à discréditer Bamako.

Selon M. Lavrov, Moscou n'intervient pas dans les activités de ces « structures créées par des citoyens russes qui concluent eux-même leurs contrats ».

Des mercenaires russes, notamment du groupe Wagner, ont été signalés ces dernières années en Syrie et en Afrique. Des Occidentaux les accusent de servir les intérêts de Moscou, sous couvert d'activités privées, ce que dément le Kremlin.

AFP

AFRIQUE DU SUD

Mort de Frederik de Klerk, dernier président blanc

Dernier président blanc d'Afrique du Sud et libérateur de Nelson Mandela, Frederik de Klerk, qui a mis fin au régime raciste de l'apartheid est mort jeudi à 85 ans.

L'ancien président est mort à son domicile, en banlieue du Cap, a annoncé sa fondation, dans un communiqué en anglais et en afrikaans. En mars dernier, il avait annoncé qu'il luttait contre un cancer.

Les premières réactions à sa mort ont un peu tardé, l'héritage de la figure de la fin de l'apartheid étant à la fois « important » et « inégal », a subtilement décrit la fondation Nelson Mandela.

Soulignant la « volonté d'agir » du président de Klerk, le révérend Desmond Tutu, dernière grande icône de la lutte, a rappelé le regret, partagé par beaucoup, qu'il n'ait jamais présenté d'excuses complètes pour les crimes de l'apartheid. « M. De Klerk a joué un rôle essentiel dans notre transition vers la démocratie », a simplement salué le président Cyril Ramaphosa.

Il a « changé le cours de l'histoire », a affirmé le Premier ministre britannique Boris Johnson, saluant son « courage d'acier et le réalisme dont il a fait preuve en faisant ce qui était manifestement juste ». Le 2 février 1990, le chef d'Etat



conservateur et apparatchik du Parti national qui a mis en place le système d'apartheid en 1948, avait déclaré contre toute attente au Parlement : « L'heure des négociations est venue ». Il avait aussi annoncé la libération de Nelson Mandela, leader du Congrès national africain (ANC) en prison depuis 27 ans, et la levée de l'interdiction des partis anti-apartheid. Une date qui

marquera l'histoire et fera entrer le pays dans la transition démocratique.

En 1994 Nelson Mandela devint le premier président sud-africain noir en 1994.

En 2020, Frederik de Klerk avait déclenché une vive polémique en niant que l'apartheid ait été un crime contre l'humanité, avant de se rétracter et de présenter des excuses.

Julia Ndeko avec AFP

COP26

Le sommet de Glasgow, le début d'une nouvelle ère sur les pertes et dommages ?

L'Écosse vient de promettre un million de livres sterling (1,4 million de dollars) pour soutenir les victimes de catastrophes climatiques, devenant ainsi le premier gouvernement à délimiter des fonds pour compenser les pertes et dommages causés par le changement climatique pour les pays vulnérables dans le sud.

Malgré que le montant est faible, il s'agit d'un grand pas. « *Bien que l'engagement du gouvernement écossais soit symbolique, car le montant est faible par rapport aux coûts des catastrophes en milliards de dollars par an, il a brisé le tabou de nombreux pays riches lorsqu'il s'agit de financer les pertes et dommages* », a déclaré le conseiller principal de Climate Action Network-International, Harjeet Singh. Actuellement, le fardeau de l'indemnisation et de la réhabilitation pour les vies perdues et les dommages causés par le changement climatique incombent principalement au domaine des gouvernements nationaux. En l'absence de politique concrète, beaucoup craignent que cela devienne bientôt une situation intenable pour les nations à gérer seules. Un manque de progrès jusqu'à présent sur cette question lors de la 26e conférence des parties risque de compromettre d'autres

victoires, selon les experts. « *La frustration que nous ressentons, et ce transfert de fardeau sur les pays pauvres, n'aide certainement pas le processus de négociations* », a déclaré Alpha Oumar Kaloga, un négociateur pour la Guinée.

Cette dernière occupe actuellement la présidence du groupe de négociation du Groupe des 77 et de la Chine. « *Bien que l'action climatique, en termes d'atténuation, telle que la réduction des émissions, soit extrêmement importante, si des progrès ne se produisent pas sur les pertes et les dommages, cela éclipsera tout autre succès observé lors de la COP. C'est un problème global* », a-t-il ajouté.

Financer les pertes et dommages

La nécessité de financer les pertes et dommages, au titre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques, a été soulevée pour

la première fois en 1991, par l'Alliance des petits États insulaires. Elle avait proposé que la charge financière des pertes et dommages soit répartie de manière équitable entre les pays industrialisés à revenu élevé. Depuis lors, tout progrès réel sur la question s'est également accompagné de reculs. La création du Mécanisme international de Varsovie pour les pertes et les dommages en 2013 et la décision de mettre en place un réseau de Santiago pour les pertes et les dommages lors de la COP 25 ont été deux grandes avancées. Lors des négociations de l'Accord de Paris de 2015, l'article 8 - qui se concentre sur les pertes et dommages induits par le changement climatique - a été réécrit pour dire qu'il « *n'implique ni ne fournit de base pour aucune responsabilité ou compensation* ». Le directeur du Centre international pour le changement climatique et le développement au Bangladesh,

Saleemul Huq, a déclaré que « *les pays riches ont peur de s'exposer à la responsabilité et à l'indemnisation. Même le terme perte et dommage* ». Ils refusent d'aborder le problème. La réticence reste palpable à la COP26. Un négociateur d'un pays à revenu élevé a déclaré : « *Nous ne pouvons accepter ce que nous ne pouvons pas voir; nous ne pouvons accepter aucun ajout de nos collègues sur le texte sans le regarder* ».

Comment sortir de l'impasse ?

Avant la COP 26, des organisations de la société civile, de jeunes militants pour le climat et certains négociateurs des pays du Sud se sont investis pour mettre la question des pertes et des dommages sur le devant de la scène. Une lettre ouverte, comptant plus de 300 groupes comme signataires, interpellait le président de la COP26 et d'autres chefs d'Etat et délégués, demandant que

des mesures concrètes soient prises sur la question. Pour Zoha Shawoo, scientifique associée au centre américain de SEI, « *des solutions pratiques et pragmatiques existent pour le financement des pertes et dommages qui ne politisent pas le problème et se concentrent plutôt sur les besoins des pays et des communautés vulnérables [...] sur la base de la solidarité, de la prise en compte des besoins locaux, de la responsabilité historique et du principe du « pollueur-payeur », et de la notion bien établie de « responsabilités communes mais différenciées et de responsabilités respectives* ». Saleemul Huq de conclure : « *Peu importe ce qui se passe au reste de la COP26, s'il n'y a pas de progrès sur les pertes et dommages, la société civile et les jeunes militants pour le climat considéreront [la conférence à] Glasgow comme un échec* ».

Noël Ndong

LES ROUQUETS
CANAL+
CANAL 334

EASY
TV
CANAL 3

free
CANAL 449

À PARTIR DU
1^{ER} DÉCEMBRE

3^E SYMPOSIUM DES CHEFS D'ETAT-MAJOR DES MARINES NATIONALES RIVERAINES DU GOLFE DE GUINEE

POINTE-NOIRE, LE 08 NOVEMBRE 2021

DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR ANATOLE COLLINET MAKOSSO, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

Messieurs les ministres, Excellences Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques accrédités en République du Congo, Messieurs les représentants des organisations internationales, Monsieur le préfet du département de Pointe-Noire, Monsieur le préfet du département du Kouilou, Monsieur le président du Conseil départemental et municipal, Député Maire de la ville de Pointe-Noire, Monsieur le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Monsieur le Secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Monsieur le chef d'état-major général des forces armées congolaises, Messieurs les chefs d'état-major des marines des pays riverains du Golfe de Guinée, Messieurs les attachés de défense accrédités au Congo, Chers participants, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais commencer par vous souhaiter, à tous, au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, une chaleureuse bienvenue et un agréable séjour en terre congolaise, à l'occasion de la tenue du Symposium des chefs d'état-major des marines nationales des pays riverains du Golfe de Guinée.

C'est un honneur et un grand plaisir pour moi d'accueillir, ici, à Pointe-Noire, ville océane, tant d'éminentes personnalités venues d'horizons géographiques et professionnels divers.

J'adresse mes sincères remerciements au Gouvernement de la République française, pour la parfaite collaboration et la compréhension mutuelle qui ont caractérisé la préparation des présentes assises, coorganisées, d'ailleurs, par nos deux gouvernements.

Mes remerciements s'adressent également aux différents partenaires pour l'appui multiforme qu'ils ont apporté dans l'organisation de ce symposium.

Je salue la présence des organisations régionales, en particulier, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) en tant que dépositaire de la stratégie communautaire de sécurisation du domaine maritime d'Afrique centrale, partie intégrante du Golfe de Guinée.

Je félicite nos équipes tant françaises que congolaises, qui ont œuvré sans relâche dans l'organisation du présent symposium.

Je les encourage à ne ménager aucun effort pour permettre l'amarrage, à bon port, du « bateau marines du Golfe de Guinée », arrivé au crépuscule d'un voyage qui aura phagocyté tant de temps et d'énergie, suscité tant d'abnégation et d'esprit d'équipage, mobilisé tant de ressources aussi bien humaines, intellectuelles, matérielles que financières, au profit d'une cause dont chacun mesure bien l'intérêt et l'acuité ; celle de la sûreté et de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée.

Messieurs les membres du Gouvernement, Excellences, mesdames et messieurs, Distingués invités,

Comme chacun le sait, le rôle des forces armées est, de tout temps, de garantir l'intégrité du territoire et d'assurer la paix. Le monde d'aujourd'hui est celui du risque globalisé. Le souffle de la violence qui est alimenté par le terrorisme, criminalité transfrontalière, la piraterie maritime, les trafics illicites de tout genre, parcourt le monde et constitue une somme de défis de première importance à la sécurité des Etats.

Et, la paix au-delà de nos frontières nationales, est désormais prise en charge par les regroupements régionaux dans le cadre de la sécurité col-

lective, les menaces à la paix étant devenues profuses et diffuses.

Justement en parlant des menaces, il me revient que les Etats du Golfe de Guinée font face depuis quelques années à la piraterie et les vols à main armée en mer, menaçant les intérêts vitaux des Etats. Cet espace maritime qui s'étend du Sénégal à l'Angola est une des zones clés pour le commerce international, pour ne pas dire combien il est riche en hydrocarbures représentant le quart des réserves mondiales.

Paradoxalement, il est devenu une zone maritime à haut risque suite à la migration du phénomène de piraterie maritime parti du Golfe d'Aden situé lui sur la corne de l'Afrique.

A titre d'illustration, pour l'année 2020, le Golfe de Guinée a fait l'objet de 195 attaques de navires, à l'approche des côtes et des eaux territoriales, avec des moyens et des méthodes des pirates continuellement renforcés depuis quelque temps.

C'est donc souverainement et stratégiquement motivant, et économiquement salubre pour nos pays d'engager une lutte sans merci contre le crime en mer pour continuer de faire du Golfe de Guinée un espace attractif qui procure les avantages attendus.

Excellences, Mesdames et messieurs,

Le présent symposium se tient sous le thème : « Opérationnalisation de l'architecture de Yaoundé : voies et moyens ».

Que dire de ce thème ? D'abord, il convient de dire qu'il répond à la nécessité de revisiter le socle de l'architecture de sûreté et de sécurité maritime du Golfe de Guinée dans son ambition comme dans ses faiblesses.

Ensuite, nous pouvons relever à grands traits le constat des hommes et des femmes de terrain. En effet, face à la menace que constitue l'insécurité en mer dans le Golfe de Guinée, notre réponse sécuritaire est restée relativement faible au regard des expériences d'ailleurs. L'étendue géographique du problème et l'insuffisance des moyens ont requis une approche régionale ; car aucun Etat riverain du Golfe de Guinée n'est en mesure de faire face, seul, au défi transnational de l'insécurité maritime. C'est en cela que l'architecture régionale de sécurité maritime dans le cadre d'une stratégie maritime intégrée s'était révélée indispensable pour rendre possible la guerre collective contre la criminalité en mer.

C'est le sens de l'impulsion inter-régionale donnée, en son temps, par le Sommet de Yaoundé tenu le 25 juin 2013, et qui a consacré une volonté de coopération régionale entre la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Commission du Golfe de Guinée (CGG).

De ce sommet découlaient des décisions importantes que je voudrais rappeler ici, à savoir :

-La Déclaration des chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest sur la sûreté et la sécurité dans l'espace commun.

-L'adoption du mémorandum sur la « sûreté et la sécurité dans l'espace maritime de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest ;

-L'approbation du Code de conduite relatif à « la prévention et à la répression des actes de piraterie, des vols à main armée à l'encontre des navires et des activités maritimes illicites en Afrique de l'Ouest et du Centre » ;

-La création du Centre interrégional de coordination (CIC) pour mettre en œuvre la stratégie régionale de sûreté et de sécurité maritimes.

On peut dès lors s'interroger, légitimement, si huit ans après le Sommet de Yaoundé, les progrès vers l'opérationnalisation de la stratégie maritime régionale sont-ils à la hauteur des attentes des Etats ?

En m'arrêtant un peu sur les progrès réalisés, il me plait de relever malgré tout, que la CEEAC et

la CEDEAO disposent chacune d'une stratégie maritime intégrée, adoptées respectivement en 2009 pour la première et en 2014 pour la seconde, et leurs centres régionaux ont été rendus fonctionnels.

La structure de coordination qui est le CIC basé à Yaoundé s'appuie à la fois sur le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (CRESMAC) et le Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique de l'Ouest (CRESMO), avec pour mission de coordonner la surveillance des zones maritimes de coopération D et E retenues dans la stratégie comme zones pilotes, et qui s'appuient elles, sur les échelons nationaux que sont les Centres des opérations maritimes (COM). Des choses et d'autres peuvent être dites sur les réelles capacités d'action de ces mécanismes pour accomplir convenablement leurs missions, mais la réalité est que la dynamique enclenchée ne peut plus s'arrêter.

Parallèlement à ce travail en multilatéral, la plupart des Etats se sont engagés dans la construction de leurs capacités de surveillance et d'intervention navale, la conceptualisation des stratégies nationales de sécurité maritime, la mise en place d'une démarche de coordination interministérielle des administrations concernées par l'action de l'Etat en mer, la réalisation des exercices communs, certains en bilatéral, d'autres en multilatéral.

Sur les exercices qui sont des occasions importantes d'entraînement et de renforcement des capacités opérationnelles de nos forces navales, permettez-moi de louer les initiatives française avec « GRAND AFRICAN NEMO » et américaine avec « OBANGAME EXPRESS », qui depuis plusieurs années constituent tout autant des opportunités de professionnalisation que des lieux de fraternisation pour nos forces.

Les efforts de nos Etats se poursuivent avec les réformes de leur gouvernance maritime, notamment, en se dotant d'une législation indispensable pour incriminer, poursuivre et réprimer les actes de piraterie et de vol à main armée en mer, conformément au droit international.

Par ailleurs, au moment où les dirigeants du monde se réunissent à Glasgow au Royaume-Uni dans le cadre de la COP26, pour débattre de la question du réchauffement climatique dont les conséquences sont implacables sur l'avenir des nations, il n'est pas anodin d'inscrire dans la présente réflexion des chefs d'état-major des marines du Golfe de Guinée la nécessaire attention à apporter sur les stratégies de gestion des situations de pollution et d'atteinte à l'environnement marin.

Mesdames et messieurs, Distingués invités,

Ces avancées n'occulent pas les défis qui impactent de manière négative par exemple, l'architecture de sûreté et de sécurité maritimes de l'Afrique centrale, pour ne citer que ce cas.

Je voudrais rappeler, ici, la volonté maintes fois affirmée des chefs d'Etat de cette région de maintenir notre espace maritime du Golfe de Guinée dans des conditions de sûreté et de sécurité optimales, permettant l'exercice des activités légales diverses.

C'est dans ce sens que, tout récemment, la décision adoptée par les chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, relative à la sécurité dans le domaine maritime de l'Afrique centrale, à l'issue de la 19^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de ladite communauté, tenue le 30 juillet 2021, prend toute sa place et réaffirme cette volonté.

Constatant les faiblesses et dans le but d'améliorer l'architecture de sécurité maritime actuelle, cette décision recense, en effet, les différents défis et propose des pistes de solution.

Le premier défi tient à la nécessité pour les pays de mettre en place des structures intégrées et mutualisées de l'action de l'Etat en mer ;

Le deuxième défi concerne l'activation du Centre

multinational de coordination (CMC) de la zone A ;

Le troisième défi implique de mobiliser les ressources pour le financement de la sûreté et la sécurité maritimes ;

Et, le quatrième défi traduit l'urgence de disposer d'un Plan global de partage des informations maritimes.

Cette responsabilité incombe, bien évidemment, au comité des chefs d'état-major des marines nationales avec la collaboration des Administrations maritimes qui doivent traduire dans les faits ces hautes orientations des chefs d'Etat et de Gouvernement.

Le présent symposium peut être une occasion d'en discuter et d'en formuler des recommandations fortes pour compléter l'architecture de sûreté et de sécurité maritimes.

Mesdames et messieurs,

Les défis que nous venons d'énumérer ont pour centre d'intérêt, l'émergence d'une réponse régionale efficace, en adéquation avec des capacités nationales avérées.

Il est bien clair que ces défis qui ont trait à la mutualisation sont difficiles à réaliser et à maintenir dans la durée, mais il est indispensable pour nous de les relever, afin de réaliser la plénitude de notre architecture de sûreté et de sécurité maritimes.

En tant que chefs d'état-major des marines nationales riveraines du Golfe de Guinée, vous êtes donc commis à unir vos réflexions, partager vos savoirs, échanger vos expériences et vos expertises autour de ces questions qui préoccupent nos Gouvernements dans leur ensemble.

Mais dans cette démarche, rappelez-vous toujours que la sécurité en mer est un continuum de la défense terrestre, grâce à une synergie d'action entre les forces terrestres, navales et aériennes. Je voudrais ici, dire mon intérêt de vous voir apprécier sereinement l'évolution de la mise en œuvre de l'architecture de Yaoundé dans la recherche des solutions pour la sécurisation du domaine maritime, celle des routes maritimes internationales et la lutte contre les opérateurs illicites dans le Golfe de Guinée.

Mesdames et messieurs, Distingués invités, Chers participants,

Je ne voudrais pas conclure mon propos, sans réaffirmer notre engagement dans la recherche des solutions face aux défis de la sécurité maritime qui interpellent individuellement nos pays et collectivement notre région.

C'est pourquoi, Forces Navales, Administrations maritimes, Douanes, Spécialistes et Universitaires du secteur maritime, tous liés à l'expédition pour une navigation plus sûre,

Je vous exhorte à garder à l'esprit que l'Action de l'Etat en mer repose sur les fondements de l'unicité de l'espace maritime, bien commun géré par l'Etat, sur l'unicité d'action sans laquelle il ne peut y avoir de politique cohérente et sur la coordination qui permet de mobiliser, de mutualiser et d'optimiser les compétences et les moyens.

Pour ce qui est de la République du Congo, je puis vous rassurer que Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, président de la République du Congo et président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, après avoir rendu fonctionnel le Comité Interministériel de l'Action de l'Etat en Mer et dans les Eaux Continentales présidé par le Premier ministre, chef du Gouvernement, reste particulièrement attentif à toute inspiration nouvelle visant l'émergence d'un nouvel ordre de la sûreté et de la sécurité maritime dans le Golfe de Guinée.

Vous souhaitant de fructueux débats, je déclare ouvert, le symposium des chefs d'état-major des marines nationales des pays riverains du Golfe de Guinée.

Je vous remercie.

PREMIER FORUM DE RECRUTEMENT DE LA DIASPORA

Noelly Oyabiki Iwandza dresse le bilan

Le palais des congrès d'Issy-les-Moulineaux vient de vivre deux jours intenses d'approche entre l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et les Congolais de l'étranger. Noelly Oyabiki Iwandza, directrice de la structure congolaise, dresse le bilan.

À l'heure du bilan à la presse, plus précisément sur le plateau de Ziana TV, la directrice a exprimé en deux mots toute sa satisfaction à l'issue d'une rencontre au demeurant improbable. « Bilan positif ! », a-t-elle clamé. Un constat à vue d'œil étant donné l'engouement visible suscité, tant par les entreprises exposantes que par les Congolais qui ont effectué la démarche, pourtant en semaine, de venir en présentiel.

Noelly Oyabiki a expliqué que plusieurs curriculum vitae ont été déposés. Les entreprises, selon les critères de leur direction de ressources humaines, en ont déjà retenu quelques-uns.

Après une telle opération, l'ACPE a tenu à préciser que bien qu'il existe des compétences sur place, au Congo, il était important de venir puiser, de plus, dans le gisement des ressources humaines de la diaspora. Cette décentralisation momentanée de la structure en France se justifie par le fait que sont recherchées des compétences dans des domaines plus élargis et qui allient à la fois diplôme et expérience. Et, quoi de plus normal de débaucher les cadres congolais en prévision du remplacement de la main-



Noelly Oyabiki Iwandza

d'œuvre étrangère au Congo !

Il s'agit pour les organisateurs d'éviter ce que l'on appelle en matière de ressources humaines « le clonage », c'est-à-dire, disposer des mêmes profils. L'heure est désormais à la diversification de la main-d'œuvre avec un personnel en partie constitué des Congolais. En ce qui concerne le recrutement, de l'avis des spécialistes, pratiquer le clonage des profils mène à freiner la diversité des équipes et à tendre à l'innovation.

Les entreprises peinent à trouver les compétences sur place, elles sont venues en France élargir leurs recherches auprès des Congolais à l'étranger ayant les profils adéquats.

D'une façon permanente, la structure demeure à disposition pour l'accompagnement de tous les demandeurs d'emploi congolais. De ce fait, les coachings et autres techniques sont toujours à leur disposition.

Marie Alfred Ngoma

Avis d'un participant

Les avis convergent sur la bonne tenue du Forum des 9 et 10 novembre organisé par l'Agence congolaise pour l'emploi, au Palais des Congrès d'Issy-les-Moulineaux



Marie-Cécile Mackoubily / Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam

Ces derniers temps, le gouvernement congolais et ses compatriotes de l'étranger se rapprochent conjointement pour mettre en place les synergies à distance ou de manière rapprochée. Le projet gouvernemental incite à concrétiser cette volonté réciproque.

Pour Marie-Cécile Mackoubily, c'est le moment de concrétiser la structuration institutions-diaspora. « Une telle initiative est à saluer ». Elle concerne la diaspora en général, et plus particulièrement les Afro-descendants, enfants nés à l'étranger. Mais, en amont, estime la présidente de l'association Afrique Terre Origine, ATO, il y a un travail à effectuer afin, d'abord, de faire connaître le Congo. « Aller travailler dans un pays que l'on ne connaît pas relève de l'exploit. »

Elle explique qu'au début, ce sont les entreprises et les chambres de commerce qui doivent établir des conventions de stages de validation de fin d'études pour accueillir ces jeunes. Un premier contact est nécessaire pour connaître le pays.

« Créons un Erasmus à la congolaise pour faciliter la mobilité des jeunes entre l'Europe et le Congo. Cela permettra la découverte du Congo et son environnement. Nous aurons tous à gagner à obtenir leur implication, ici en France, et là-bas en Afrique », espère-t-elle.

M.A.N.

ANNONCE
D'APPEL D'OFFRE

Réf: ACT201/PTAB_2021

ENSEIGNEMENT
DU FRANÇAIS
A BOMASSA

La Wildlife Conservation Society (WCS), agissant en tant que l'Unité de Gestion du Parc National de Nouabalé-Ndoki (PNNN) de la Fondation Nouabalé Ndoki (FNN), cherche à contracter une organisation/personne spécialisée dans l'enseignement du français pour organiser la mise en œuvre d'un cours d'alphabétisation pour adultes dans le village de Bomassa, district de Kabo (Département de la Sangha).

Les candidats intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse : ndokiadmin@wcs.org

en mettant en copie : bjevans@wcs.org



BRAZZAVILLE

151 Av. Général de Gaulle, face Laboratoire National

OUESSO

Av. Principale, proximité Conseil Économique.

La date de clôture du dépôt des dossiers est fixée au :

21/11/2021 à 17h00.

L'offre doit avoir la mention « cours d'alphabétisation à Bomassa » et peut parvenir par e-mail à ndokiadmin@wcs.org ou par enveloppe sous pli fermé à la Fondation Nouabalé-Ndoki à une des adresses ci-dessus.

Pour la WCS Congo, Richard Malonga, Directeur Général

ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENTwww.adiac-congo.com/content/newsletter

SAISISSEZ LE LIEN

OU

SCANNEZ
LE QR CODE

FESTIVAL AFROPOLITAIN NOMADE

L'appel à candidature à la 8^e édition bientôt bouclé

En marge de la 8^e édition du festival Afropolitain nomade qui se tiendra du 24 au 25 juin 2022 à Douala, au Cameroun, un appel à candidature a été lancé aux artistes africains et d'ailleurs en vue d'une éventuelle participation à l'événement.

Plus que quelques jours avant la fermeture, le 22 novembre, des inscriptions au 8^e festival Afropolitain nomade. Les catégories concernées sont notamment la musique et les arts visuels tels les arts plastiques, la performance et l'installation ainsi que bien d'autres. Pour chaque candidature, un formulaire de demande de candidature dûment rempli doit être envoyé, ainsi qu'un dossier de presse et deux pièces musicales en format Mp3 plus un lien vidéo de prestation live pour la section Musique et deux œuvres en photo HD pour la section Arts visuels. Depuis sa création à Montréal, au Canada, par l'artiste camerounaise Vanessa Kanga alias Veeby, le festival Afropolitain nomade s'est donné la mission de développer et de soutenir des initiatives qui contribuent au rapprochement inter-



culturel, à la promotion de l'éducation et à l'utilisation de l'art comme moyen de changement. L'association « Afropolitain » qui pilote le projet se saisit de cet événement multiculturel annuel afin de présenter le meilleur des artistes musiciens du Québec, de France, de Belgique et des pays francophones d'Afrique. C'est, d'ailleurs, ce qui justifie que

la sélection des artistes s'effectue à partir d'un mélange de candidatures et d'invitations afin de créer la meilleure combinaison possible de talents et de refléter au mieux les besoins des différents réseaux de professionnels présents lors du festival.

Après une première édition au Cameroun en 2012, une deuxième au Gabon en

2015, une troisième au Bénin en 2016, le festival s'était déporté en 2017 à Pointe-Noire au Congo, en 2018 à Dakar au Sénégal, en 2019 à Abidjan en Côte d'Ivoire et enfin en 2021 à Kigali au Rwanda. Le Cameroun se réjouit d'abriter à nouveau cette initiative qui encourage le dialogue et la valorisation des valeurs d'inclusion et de vivre-ensemble.

Notons qu'en dépit de la crise sanitaire qui avait empêché la tenue de la manifestation culturelle en 2020, Afropolitain s'est redéfini en un nouveau format pour continuer désormais son expédition à travers le monde. Le festival se tiendra à travers de nombreuses activités en ligne et en présentiel du 24 au 25 juin 2022 à Douala.

Merveille Atipo

FRANCE

Le festival Africolor, laboratoire de la musique africaine

Le mariage des instruments traditionnels et électroniques: le festival Africolor, organisé en région parisienne jusqu'à fin décembre, est un laboratoire qui apporte du sang neuf à des musiques venues d'Afrique subsaharienne, du Mali à l'Éthiopie.

La moitié des 24 spectacles proposés par Africolor, qui se déroule principalement en Seine-Saint-Denis (région parisienne), sont des créations où les musiques africaines se conjuguent au passé, au présent et au futur.

La rencontre (en ouverture vendredi à Fontenay-sous-Bois) de la chanteuse Leïla Martial, électron libre du jazz, Rémi Leclerc (percussions corporelles et chant) et de l'ensemble vocal Ndima qui tente de préserver la tradition de polyphonies vocales du peuple Aka des forêts d'Afrique centrale, est au cœur de cette problématique. «L'Afrique bouge à la vitesse de la lumière, et nous avons la responsabilité d'être à l'écoute de ce présent», affirme Sébastien Lagrave, ancien chanteur lyrique devenu directeur du festival, qui célèbre sa 32^e édition.

Et de cette ambition naît l'œuvre de Vesko, qui consacre la fusion du chant wassoulou de Maimounia Soumbounou et des machines de Vincent Lassalle pour une transe électro-malienne. Autre illustration : le duo formé par Praktika, ses synthés et boîtes à rythme, et la flûte peule de Simon Winsé, pour un voyage rétro-futuriste.

Africolor fait aussi le pari de recomposer le passé, comme dans Afriquatours. Donnée en 2019, cette création sera reprise

le 17 décembre au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis (nord de Paris), dans une version étoffée.

«Là il y a encore une fois un aspect laboratoire: on a fait le pari de proposer à des musiciens venant des musiques classiques d'ici, qui ont l'habitude de jouer du Mozart, de réaliser des réarrangements des grands classiques d'orchestres du continent africain des années 60/70», explique Sébastien Lagrave.

Dans le respect des anciens, il donnera aussi la parole à des grandes figures qui appartiennent à l'histoire de la musique moderne d'Afrique de l'Ouest : le mandingue guinéen Sekouba Bambino et le Bissau-Guinéen Malan Mané appartiennent à cette famille de musiciens ayant connu la gloire au sein d'orchestres légendaires avant de tomber, au gré des soubresauts du continent, dans un certain anonymat.

Malan Mané avait même disparu des radars. Retrouvé grâce au livre «Les Grands» de Sylvain Prudhomme, l'ancien leader du Super Mama Djombo, exilé en France depuis 30 ans et resté longtemps sans papiers, remontera sur scène le 18 décembre à Montreuil, avec quelques survivants de ce groupe légendaire.

AFP

MARCHE À PIED POINTE-NOIRE-BRAZZAVILLE

RDM veut relever le défi

Relation direct marketing (RDM) entend mobiliser, du 20 au 28 novembre, un grand nombre de marcheurs au tour de son nouveau concept « Marcher-courir pour la cause », un défi sportif qui permettra de rallier pendant dix jours Pointe-Noire-Brazzaville à pied, soit plus de 500 km.

A travers ce projet, les organisateurs veulent contribuer efficacement à la lutte contre le diabète en s'inscrivant dans la logique des Objectifs de développement durable. L'objectif 3 du programme des Nations unies en matière de développement durable concerne la bonne santé et le bien-être, ont-ils précisé. « Touchant



près de 463 millions de personnes dans le monde, cette maladie ne cesse de se répandre dans nos populations, en raison d'une alimentation de plus en plus riche en sucre et d'un manque d'exercice. Brazzaville présente à elle-même un taux de prévalence de 15%, taux qui

connaîtra une croissance exponentielle dans les années à venir si nous n'agissons pas », a expliqué Andress Kamango Letembet, cheffe du projet.

L'événement s'inscrit dans le but de lever suffisamment de fonds pour gagner le pari de la sensibilisation et du dépistage du diabète. « Nous allons passer dans chaque localité pour sensibiliser la population en procédant également par le dépistage. Nous allons sensibiliser dans chaque localité traversée à la nocivité de cette maladie puis dépister les Congolais que nous rencontrerons lors de notre périple, tout en les sensibilisant aux conséquences d'une mauvaise alimentation, d'un manque d'exercice et d'un mauvais mode de vie », a-t-elle insisté.

Marcher courir pour la cause est organisé en rapport avec le mois de novembre dit celui du diabète. Les marcheurs sélectionnés sont ceux les plus aguerris et qui font partie du projet depuis longtemps. « Nous avons des marcheurs bien formés pour rallier les deux villes à pied. Ceux qui sont intéressés par ce projet doivent nous soutenir, qu'ils nous accompagnent parce que c'est un défi sportif qui nous permettra d'informer les Congolais sur les risques de la maladie », a précisé la cheffe du projet.

James Golden Eloué

COVID-19

L'Acaj dénonce la mise en vente frauduleuse des vaccins

L'ONG se convainc que l'on ne peut prétendre lutter efficacement contre cette pandémie tout en rendant les vaccins ant-coronavirus inaccessibles aux moins nantis.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) s'est préoccupée des résultats de son monitoring sur l'accès des Congolais aux vaccins contre la covid-19. Ce monitoring, qui contredit les allégations du gouvernement présentant comme gratuite la campagne de vaccination contre cette pandémie, révèle, en effet, que cette dernière est, en réalité, payante. Et de noter qu'elle exclut ainsi tous les Congolais incapables de déboursier les sommes exigées pour bénéficier de ces vaccins.

A en croire l'Acaj, l'Institut national de recherche biomédicale, organe de l'état spécialisé en la matière, exigerait une somme de trente dollars américains à chaque candidat à la première dose de ces vaccins. Et de regretter que, faute d'encadrement institutionnel adéquat notamment par la mise en œuvre des règles univoques et honnêtes quant à l'accès aux vaccins, les institutions hospitalières

privées se soient engouffrées dans la brèche délibérément créée par l'état au détriment de la population. « C'est ainsi qu'à titre d'exemple, Hôpital et le centre médical Diamant ne s'embarrassent point d'exiger aux candidats à la première dose un paiement de 25 dollars américains, sous réserve d'un paiement supplémentaire à la seconde dose. Tout cela sous le fallacieux prétexte de réaliser des examens pré-vaccination », a fait savoir, dans son alerte du 11 novembre l'Acaj, qui note que ces dits examens ne sont constitués que de la prise de tension artérielle et des informations sur les antécédents médicaux de ces candidats aux vaccins.

Discrimination et exclusion des gagne-petit

Pour l'Acaj, cette stratégie constitue, non seulement une discrimination à l'égard des gagne-petit, mais également leur exclusion assumée



Le Pr Muyembe recevant sa dose de vaccin contre la covid-19 DR 2

du bénéfice de l'un de leurs droits fondamentaux, le droit à la santé, qu'il revient à l'Etat de protéger. Cette ONG, qui dénonce ainsi cette situation inacceptable qui s'apparente à une escroquerie, demande au ministère de la Santé publique d'éclairer l'opinion sur ces incongruités de nature à éloigner la population de la vaccination pourtant présentée par le chef de l'état comme l'un des moyens efficaces pour rompre la chaîne de transmission et ainsi atteindre une

immunité collective contre a covid-19, et de faire cesser ces perceptions iniques, qui ne visent que l'enrichissement indu de quelques centres hospitaliers, au détriment de la santé de la population.

L'Acaj, qui indique que l'Inspection générale des Finances pourrait utilement être mise en contribution, exhorte également ce ministère à diligenter une enquête aux fins de s'assurer de l'affectation de tous les fonds déjà perçus, et de rassurer la population,

une fois pour toute, quant au caractère gratuit ou non pour l'accès aux vaccins reçus grâce à la solidarité internationale. Il est, en effet, rappelé que ces vaccins contre la covid-19 ont été reçus gracieusement de la communauté internationale par la République démocratique du Congo. Et, pour l'Acaj, « on ne peut prétendre lutter efficacement contre cette pandémie tout en rendant ces vaccins inaccessibles aux moins nantis ».

Lucien Dianzenza

COOPÉRATION

Deux vice-présidents régionaux de la Banque mondiale pour l'Afrique à Kinshasa

Hafez Ghanem, vice-président pour l'Afrique orientale et australe, et Sergio Pimenta, vice-président régional de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique sont arrivés à Kinshasa, le 11 novembre. Cette visite de travail marque très clairement le soutien du Groupe de la Banque mondiale (BM) aux priorités stratégiques de la République démocratique du Congo (RDC).

Selon le communiqué provenant de la représentation de l'institution financière à Kinshasa, la visite de deux jours a pour principal objectif de réaffirmer le soutien du Groupe aux priorités stratégiques de la RDC, notamment en matière de développement économique et social. Durant leur séjour sur le sol congolais, le programme prévoit des échanges au plus haut niveau de l'Etat, avec le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, et le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde. Bien entendu, une rencontre technique est prévue avec le ministre des Finances et gouverneur-pays du Groupe de la BM, Nicolas Kazadi.

A l'ordre du jour des discus-

sions, il y a les priorités de développement du pays dans le cadre du partenariat que la RDC entretient de longue date avec la BM, insiste le document remis à la rédaction. Par ailleurs, les deux hauts cadres de l'institution de Bretton Woods vont également participer au lancement des activités du Projet de développement multisectoriel et de résilience urbaine de Kinshasa baptisé « Kin-Elenda ». Il faut préciser que la BM est l'un des plus importants partenaires au développement de la RDC, avec un portefeuille comprenant plus de vingt projets en cours d'exécution, dont deux régionaux, pour un total de 5,21 milliards de dollars américains.

Laurent Essolomwa

INSÉCURITÉ AU NORD-KIVU ET EN ITURI

La prorogation de l'état de siège de plus en plus contestée

Des voix s'élèvent pour exiger notamment une évaluation sans complaisance des opérations menées sur le terrain depuis l'instauration du régime d'exception.

Le nombre de personnes opposées aux prorogations de l'état de siège ne cesse de s'accroître et des voix continuent de s'élever pour exiger des actions plus appropriées pour le retour de la paix au Nord-Kivu et en Ituri. Au cri d'alarme des députés nationaux du Nord-Kivu se joignent ceux de la société civile, en général, et celui des activistes du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), en particulier. Tous condamnent la persistance de l'insécurité dans cette partie du pays et exigent désormais une évaluation sans complaisance de l'état de siège, préalable à une nouvelle prorogation de ce régime exceptionnel.

Parmi les actions menées sur le terrain, on peut ci-

ter la récente manifestation de la Lucha, organisée le 11 novembre à Béni pour s'opposer à une éventuelle douzième prorogation de l'état de siège. Les treize manifestants de ce mouvement citoyen ont été arrêtés et conduits à la garnison militaire de Beni-Butembo, dans l'est de la République démocratique du Congo. Il leur est reproché d'avoir organisé ladite manifestation en violation de l'ordonnance du chef de l'Etat instaurant l'état de siège.

Au début du mois de novembre, l'Assemblée nationale avait voté la onzième prorogation de l'état de siège sur fond de contestation. Les députés de l'Ituri et du Nord-Kivu avaient boycotté la séance, exigeant un plan de sortie de cette mesure avant

toute prorogation. Pour eux, l'état de siège ne résout rien car les violences ne font que s'aggraver dans les deux provinces. Ils avaient également exigé le départ des deux gouverneurs militaires ainsi que la démission du ministre de la Défense.

Selon un rapport publié le 9 novembre, la solution aux massacres de Beni-Irumu ne passerait pas forcément par l'instauration de l'état de siège. D'où la nécessité de chercher la solution ailleurs si vraiment il y a besoin de résoudre cette question. Les auteurs de ce rapport dénoncent la montée de la violence dans les territoires de Beni et Irumu, particulièrement pendant la période concernée par l'état de siège.

Jules Tambwe Itagali

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les ateliers de vulgarisation de la Pnat achevés

Ouverts simultanément le 8 novembre dans les quatre districts de la ville de Kinshasa, à savoir Funa, Mont-Amba, Lukunga et Tshangu, les ateliers de vulgarisation de la Politique nationale de l'aménagement du territoire (Pnat), initiés par le ministre d'État chargé de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, ont tous pris fin le 10 novembre à la grande satisfaction des participants.

Plusieurs modules ont été développés par différents orateurs afin de permettre aux participants de s'imprégner de la Pnat et de s'en approprier pour sa mise en œuvre pour assurer une gestion rationnelle et harmonieuse de l'espace congolais. D'autres modules non moins importants ont été aussi expliqués aux participants, à savoir le concept aménagement du territoire, le processus de la réforme de l'aménagement du territoire, le programme "Repensons à nos villages, villes et territoires" (Revite).

Au terme de ces ateliers, la satisfaction a été au rendez-vous aussi bien du côté des facilitateurs que des participants.

L'expert en aménagement à la cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire (CAT), le Pr Jean-Marie Bena, l'un des facilitateurs à l'atelier de vulgarisation dans le district de Mont-Amba, a souligné que les objectifs ont été atteints. " Nous pensons que les objectifs



L'équipe de la coordination de l'atelier de vulgarisation de la Pnat à Tshangu

ont pu être atteints parce qu'à partir des exposés, nous avons expliqué aux participants le concept aménagement du territoire, comment a fonctionné le ministère de l'Aménagement du territoire. Comme nous sommes dans le cadre de la réforme, nous avons exposé sur ce processus. Nous avons également présenté la Pnat. Nous avons expliqué aux participants que la Pnat est un outil dont nous avons besoin

pour une gestion optimale et harmonieuse de notre pays", a-t-il laissé entendre.

Abordant dans le même sens, Thérèse Kapinga de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire, l'une des intervenants à l'atelier de vulgarisation à Tshangu, a salué la pertinence du débat. "Durant trois jours, nous avons eu des échanges très fructueux avec les participants. C'est comme si les participants ont

été choisis sur mesure, vu le niveau élevé des discussions. Nous avons eu des participants très actifs. Le débat, après les exposés, a été très motivé. Les participants ont été vraiment dans le besoin d'avoir des connaissances sur l'aménagement du territoire. Les zones d'ombre sur les attributions entre le ministère de l'Aménagement du territoire et les autres ministères sectoriels ont été levées", a-t-

elle expliqué.

Du côté des participants, la satisfaction a été également perceptible. " Je suis très satisfait parce que cette vulgarisation a été très importante pour nous. Dès la semaine prochaine, je compte organiser une séance de restitution à l'intention de mes agents pour qu'ils puissent s'imprégner de la Pnat", a assuré le chef de division à l'Aménagement du territoire du district de Mont-Amba, Eddy Nsassi.

Vu l'importance de l'aménagement dans le développement du pays, le président du comité budget participatif de Ndjili, Félix Nkoto, a tout simplement souhaité que le ministère de l'Aménagement du territoire soit élevé au rang de la vice-Primature. Notons qu'après les villes de Buta, Kisangani, Gbadolite et Kinshasa, la campagne de vulgarisation de la Pnat se poursuivra dans d'autres provinces, notamment le Kongo central et le grand Bandundu.

Blandine Lusimana

LINAFOOT/LIGUE 1

Mazembe bat Panda, DCMP surplombe RCK, Maniema Union bute sur Simba

Des matches se sont joués, le 10 novembre, dans le cadre de la 27^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, le Tout-Puissant Mazembe a eu fort à faire face à l'US Panda B52 de Likasi. Le défenseur international zambien des Corbeaux de Lubumbashi, Kabaso Chongo, a inscrit l'unique but d'une partie engagée et physique. Il a trouvé la faille en reprenant de la tête une balle arrêtée de son compatriote Rainford Kalaba, à la 65^e mn d'un match comptant pour la 7^e journée de la Ligue 1 de la République démocratique du Congo.

Signalons le penalty manqué par l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé suite à une faute d'un défenseur de Panda sur Gondry Sudi, dans sa surface de réparation. Mais ce fut sans conséquence pour le TP Mazembe qui s'est adjugé les trois points de la victoire. C'est sur l'expérience que les joueurs du coach Franck



Mazembe a battu Panda avec peine, le 10 novembre, à Lubumbashi (photo actualite.cd)

Dumas ont misé pour remporter cette rencontre. Mazembe consolide sa place de leader du championnat avec désormais 19 points en sept matches. Panda est bloqué à 2 points seulement glanés.

Au stade des Martyrs à Kinshasa, le même jour, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est promené devant le Racing Club de

Kinshasa (RCK). Les Immaculés du coach André Alain Landeut l'ont emporté par trois buts à zéro, avec les réalisations de Jonathan Ikanjalombo à la 22^e mn, Joyce Katulondji à la 38^e et William Likuta à la 40^e mn. Les joueurs du président Vidye Tshimanga ont plié le match dès la première période.

Dans les rangs des Imma-

culés, on a noté la présence du milieu défensif Nelson Munganga Omba, ancien de V.Club passé par Mouloudja Oujda puis à Maghreb Association Sportive de Fès au Maroc, il est donc revenu au pays. DCMP compte 11 points en sept matches livrés, dont trois victoires, deux résultats nuls et deux défaites. Le RCK, plongé

dans la crise suite à une succession de contre-performances depuis le début de la saison, n'a que 2 points en huit matches dont six défaites et deux résultats nuls. Enfin, au stade Dominique Diur de Kolwezi, dans la province de Lualaba, le club local d'AS Simba a accroché un ogre du football national, l'AS Maniema Union, par zéro à zéro. Les joueurs du coach Dauda Lupembe (retenu chez les Léopards en déplacement en Tanzanie où il est sélectionneur adjoint d'Hector Cuper) n'ont pas pu trouver la faille dans la défense de Simba en dépit de moult offensives dans le camp adverse. Avec ce résultat d'égalité, Maniema Union occupe la cinquième place au classement avec 12 points en sept matches joués. L'AS Simba est à la 13^e position, avec 5 points glanés en huit sorties.

Martin Engimo

SANTÉ

La journée mondiale contre la pneumonie s'avère d'importance capitale

Depuis 2009, la communauté mondiale célèbre la Journée mondiale contre la pneumonie. Cet événement se voit être amplifié avec la lutte contre la pandémie de la covid-19 qui sévit encore dans le monde entier, affirme l'Unicef.

Le thème retenu au niveau international est « Notre avenir est à portée de main, avançons ensemble ». Cette journée décriée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pour but principal de sensibiliser la population à un véritable problème de santé publique. Selon les spécialistes, la pneumonie est encore responsable de millions de décès chaque année et le plus souvent se sont des enfants qui en payent le lourd tribut. Or, cette maladie est aussi évitable si les symptômes pourraient être pris en compte à temps et les traitements administrés rapidement.

Les statistiques alarmantes de l'OMS signalent que ce fléau tue chaque année plus que le sida, le paludisme et la rougeole réunis. Car on dénombre près de 1,8 million d'enfants de moins de 5 ans qui décèdent tous les ans de la pneumonie dans le monde. Ainsi donc, la coalition mondiale contre la pneumonie, qui est un réseau d'organisations internationales, gouvernementales,

d'ONG, d'instituts de recherche et d'universités ou encore de fondations, se bat de plus en plus à faire connaître cette pathologie et surtout sensibiliser sur des précautions à prendre pour y faire face. Elle collecte des fonds auprès du grand public pour attirer l'attention nécessaire sur la pneumonie, de la part des donateurs, des décideurs politiques et des professionnels de la santé.

Cette infection mortelle touche particulièrement les jeunes enfants et les personnes âgées. Le tabagisme, les systèmes de chauffage polluants et la malnutrition sont des facteurs aggravants de cette maladie. Cet événement sert à sensibiliser le public à la principale cause de mortalité infectieuse chez les enfants de moins de 5 ans à travers le globe.

Selon un médecin spécialiste, cette maladie est aussi plus grave que la rougeole et la paludisme. « Nous avons tendance à l'oublier, la pneumonie reste plus létale que le paludisme ou

la rougeole. Rien qu'en 2015 ; 922 136 enfants de moins de 5 ans ont succombé des suites de cette maladie aiguë qui touche particulièrement les âges extrêmes de la vie, c'est-à-dire avant 2 ans et après 65 ans d'une façon générale », a-t-il fait savoir.

L'Unicef appelle à sauver des vies

A l'occasion de la célébration de cette journée, le 12 novembre, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) souligne que l'oxygène médical, associé aux antibiotiques, pourrait sauver la vie des quelque 4,2 millions d'enfants qui souffrent de pneumonies graves. Car il est question pour cette organisation onusienne de faire quelque chose pour tous ceux qui ont des problèmes respiratoires, c'est-à-dire « donner la vie à ceux qui se battent pour respirer ». Même si la pneumonie n'est pas une nouvelle urgence, elle tue quelque 800 000 enfants chaque année. Or, la pandémie

de covid-19 de cette année rend encore plus critique l'arrêt de cette infection mortelle, reconnaît l'Unicef. Alors que le monde est aux prises avec la pandémie et les graves conséquences qu'elle entraîne pour les plus vulnérables, on ne doit pas perdre de vue que la pneumonie continue de faire plus de 2 000 jeunes victimes chaque jour.

Vu le fait que certaines régions du monde sont confrontées à des restrictions d'importation pour certains produits de santé, ou à une diminution des budgets de santé et à une augmentation des prix fixés par les fournisseurs d'oxygène, l'Unicef travaille avec les gouvernements et ses partenaires pour trouver des solutions uniques à chaque pays, qui consistent le plus souvent en un mélange de sources d'oxygène provenant de bouteilles, de concentrateurs, d'usines et d'oxygène liquide.

On signale que la réponse de l'agence des Nations unies a été mondiale, rapide et multiforme, puisqu'elle a fourni de l'oxygène

médical à plus de quatre-vingt-dix pays pour aider à combattre la covid-19 et à maintenir en vie les enfants et les nouveau-nés atteints de pneumonie.

Bien qu'il puisse être difficile de fournir ce produit complexe, en particulier dans les zones rurales où l'électricité, les infrastructures et les équipements sanitaires essentiels peuvent faire défaut, l'Unicef a constaté un changement de politique dans le monde entier.

Au cours de l'année écoulée, les gouvernements, les donateurs, les agences des Nations unies et les partenaires ont commencé à reconnaître l'importance de ce médicament essentiel pour aider les personnes à se remettre d'une pneumonie, qu'elle soit provoquée par la covid-19 ou non. L'Unicef appelle tout le monde à « amplifier les efforts pour apporter la vie à ceux qui luttent pour respirer ».

Notons que dans la ville côtière aucune banderole ni affiche n'indiquent la célébration mondiale contre cette maladie.

Faustin Akono

NÉCROLOGIE

La famille Mabonzo, Prosper Mabonzo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mme Bouyika née Bitsindou Odile, Juge Nkounkou, Valentin Nkounkou, Pothard Mabonzo, Fabrice Mabonzo, Marelle Mabonzo, Vivien Mabonzo, Bitsindou Tekka Saint-Eudes, Bitsindou Jean Romain, Bitsindou Lézin Symphorien, Bitsindou Valdie Flore et Bitsindou Eida Ninelle (tous en Europe) informent les parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle et grand-père, Antoine Mabonzo, survenu le 30 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°1 de la rue Antonetti à Bacongo (au croisement des 5 chemins). L'inhumation a lieu vendredi 12 novembre au cimetière Samba Alphonse.



Les Familles Ngarila et Yamba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, belle-fille, mère et sœur, Divine Céleste Matondo, survenu le 1er novembre au CHU de Brazzaville des suites de maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Zonzo à Mouhouni, sur l'avenue de l'Étage.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE VENTE

- Un domaine de 3000 m2 sur l'avenue illuminée, construit en matériaux durable avec 6 bâtiments.
- Une grande villa de 4 ch, 3 SDB, 3 WC, 3 salon, 1 salle à manger, 2 salles de réception, 1 cuisine, 1 bureau et 1 terrasse.
- Une villa R+1 : 1 saon, 1 salle à manger, 1 cuisine, 1 CH (sous sol), 1 gde chambre à l'étage avec balcon et rangements, 1 petite véranda à l'entrée.
- 1 bâtiment de 3 appartements R+1 avec 1 CH chacun à l'étage, RD chausée, salon/salle à manger, coin douche/WC, coin cuisine à l'entrée.
- un bâtiment de 5 appartements, plain pied : 1CH/salon reserve.
- deux bâtiments R+1 ; 8 appartements (4x2) inachevés.
- un supprimeur, une bache à eau de plus 25 m3.
- des arbres fruitiers.

CONTACTS : 06 868 64 21 / 05 340 98 51 / 06 809 59 12

Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père David Bakouma, survenu le 1er novembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°550, rue Nkô, au Plateau des 15 ans, à côté de l'église Mayangui.

L'inhumation a lieu le vendredi 12 novembre au village Mandoundou à Louingui (Boko).



PARENTS SOUCI	CIRCONSTANCE DIRECTION	VOLEURS FAIS SE SUCCÉDER	JARDIN D'ENFANTS	EXPLOSIF	NAI TEST CUTANÉ
			PAS FRAIS POUFFÉ		
BANNIR INVENTRICE				ROCHE CALCAIRE GNÔLE	
					CACHÉ BIGOUDENS
APPAREIL MÉNAGER	PIÈCE DE CHARRUE APO-THICAIRE		VÊTEMENT ÉQUERRE		
					ORGANE
RÉCOLTÉE	PUDEUR SAUGRENU		BRAVADE		
			REFUS VRAIES		CARBURANT
MÉTAL RESPIRE	CERTAIN HÉSITATION		CHEMIN		
		FONDS D'OÛL ENCRE SEICHE			
ERRONÉE LAID			DANS VOLE AU VENT		FLEUR
		DONNE LE TON		PÉRIODE SÉCRÉTION	
MESURE L'INTELLIGENCE SOIGNÉ	COQUIN				
		CHOISI			SCANDIUM
PRÉPOSITION	ELLE A PERDU LES EAUX				

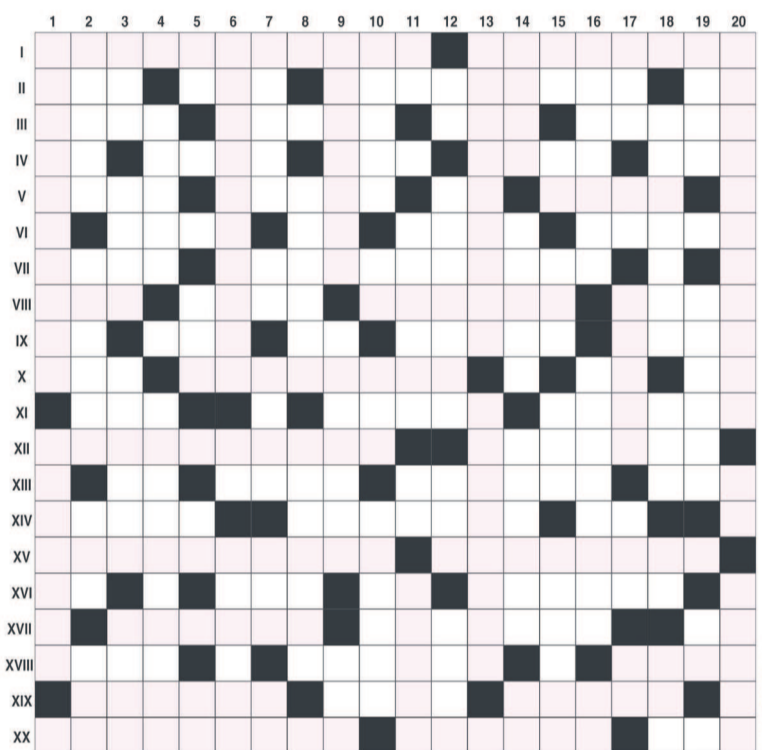
FLÉCHÉS 12x15 • N°23 • © FORTISSIMOTS 2006

T S A C D O P I X E L I O T E
 M E M O T I C O N E T C H A T
 O B A N D E A U T S M I L E Y
 A O P N U M M O C O C T E T C
 R N S E R E T S A M B E W A E
 N U T X R L E E H A C K E R R
 A S E I K O O C N O P A C I T
 Q U Q O V G S U U A O V R P I
 U U A N R I U R R R R A A L F
 E F P E D C R E E O T T N U I
 L O R R S I F U E B A A N G C
 G R E A E E E C S A B R H I A
 O U S L U L R A D S L E R N T
 O M S M O D E M C E E M A I L
 G V E I L L E R B I F I W H E

ADSL /ANTIVIRUS/
 ARNAQUE/AROBASE/
 AVATAR/BANDEAU/BONUS/
 CERTIFICAT/COMMUN/
 CONNEXION/COOKIE/
 COURRIEL/ECRAN/EMAIL/
 EMOTICONE/ETOILE/FIBRE/
 FORUM/FRAUDE/GOOGLE/
 HACKER/INTRANET/LOGI-
 CIEL/MODEM/NUME-
 RIQUE/OCTET/PAREFEU/
 PIRATE/PIXEL/PLUGIN/
 PODCAST/PORTABLE/
 PRESSE/RESEAU/SMILEY/
 SPAM/SURFER/TCHAT/
 VEILLE/WEBMASTER/WIFI

Le mot-mystère est : **MOTEUR DE RECHERCHE**

FORTISSIMOTS • MOTS CROISÉS 20X20 • N°23 • "BRIGITTE BARDOT"



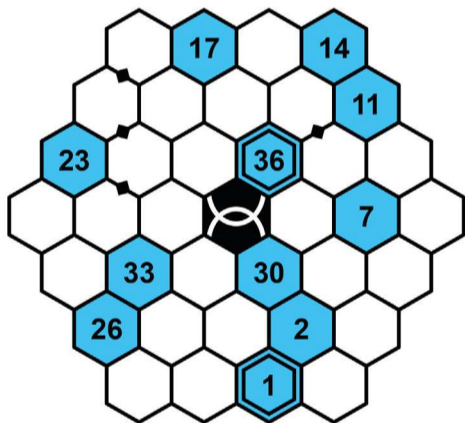
HORIZONTALEMENT

I. Dans ce film, elle partage l'affiche avec Claudia Cardinale (*Les*). Le premier réalisateur à la remarquer - elle n'a que 15 ans. II. Familier, voire intime. Signal sonore. Revêche. Tour abrégé. III. Planète rouge. Fut un bon camarade, surtout pour Sartre. Train express. Plaça. IV. Entre 3 et 4, Pays d'Asie. Faute de balle. Héroïne de Charlotte Brontë. Département français. V. Fut la mascotte de ce magazine. Ville du Nord. Le ballon rond à Lyon. Amant passionné à l'écran...et dans la vie. VI. Identique. Accord bref. A pris un bain. Tracasserie. VII. Fleuve normand. Quand ils veulent s'arrêter, ils deviennent anonymes. VIII. Fut sa sœur au cinéma. Pirogue à balancier. Musicien brésilien qui fut de ses petits amis. Prénom du célèbre Laurel. IX. Négation. Cité du Béarn. Disque. Proche parente. Changea d'air. X. Ecole normale. Lui écrit des chansons alors qu'il n'a que 23 ans (et elle 34). Scandium au labo. Genèse, en abrégé. XI. Cri de douleur. Plutôt riches. Le contraire d'ici-bas. XII. Ces artistes lui doivent leur carrière. Aida. XIII. Hors catégorie. Agréable à regarder. Parcours à nouveau. Indices de croissance. XIV. Vêtement court. Te lamentas. L'Italie sur le web. XV. Baie à Saint-Tropez. Belle et blonde, elle aussi s'est engagée contre la chasse aux phoques. XVI. Paresseux. Le machin à De Gaulle. En ville. Broute la savane. XVII. Un village devenu le Saint-Tropez brésilien après sa visite en 1964. Pénuries. Possède. XVIII. Affirmer. S'enfuir (s). Son premier fut *Le Trou Normand* en 1952. XIX. Elle y apparaît pour la première fois en 1953. Rassemblés. Une actrice dont on a dit qu'elle avait abrégé la carrière. XX. Studios sur la Côte-d'Azur. Son deuxième film en 1952. Brut.

VERTICALEMENT

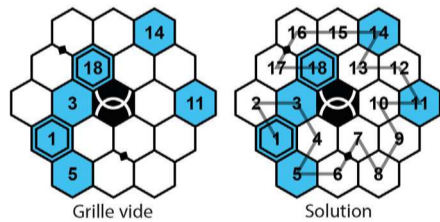
1. La plage de *Et Dieu...créa la femme*. Homme politique et ami. 2. Fait un joli sourire. Striai. Détesté. Bas pour nous. 3. Nourri avec des pruneaux. Trainard. Canalisation. Île de l'Adriatique. 4. Fauteuil d'élu. Amaquent. 5. Coule en Sibérie. Supplce. Resté secret. Drame à Tokyo. 6. Son rôle dans *Boulevard du Rhum* (1971). Lettres du KGB. Clopiner. 7. Observer. Donne le ton. Submerge. Déesse marine. Haut de gamme. 8. Un style plutôt chargé. Sportive. 9. Un western avec Sean Connery (1968). Courtiser. Panorama. 10. Fut Président du Portugal. Pays de magicien. Placé. Col des Alpes. 11. Strontium au labo. Vagabondas. Service de renseignements. A la fois mari et réalisateur. 12. Au bout du doigt. Source. Ecole à Strasbourg. Réservation populaire. 13. Un grand rôle qu'elle a refusé. Journaliste et ami. 14. Producteur à l'origine de ses plus grands succès. Ottomans. Précité. Curie au labo. 15. Inventeur du Petit Beurre. Initiales républicaines. L'œil de Londres. Fin de valse. Capitale de l'Arménie. 16. Attendus. Comprendras. A brillé sur le Nil. 17. Préfixe terrestre. Préposition. Un milliardaire dans sa vie. Vieux poste radio. Un syndicat. 18. Sketch. Classement au tennis. Tête d'oëuf. Après vous. 19. Pièce de soutien. Alléguai. Article arabe. 20. Succéda à Vadim dans son cœur. Initiales chantées par Gainsbourg. Un grand acteur à qui elle remit une médaille lors du festival de Cannes 1967, sa dernière apparition publique en tant qu'actrice.

RIKUDO Grille N°1 • Facile

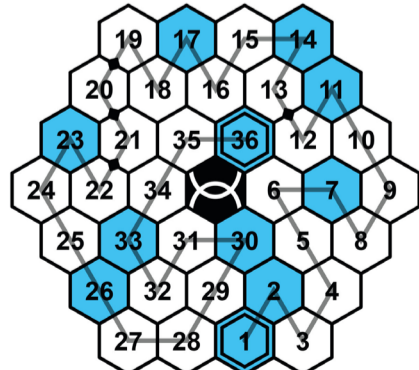


REGLES DU JEU

Complétez la grille avec les nombres du 1 au dernier nombre de manière à former un chemin de nombres consécutifs. Le signe ♦ indique que deux cases voisines contiennent des nombres consécutifs.



RIKUDO Grille N°1 • Solution



F O U C T R
 T R A C A S R A N C E
 E X C L U R E T U F
 C R E A T R I C E T U
 E S E P H A B I T
 A S P I R A T E U R A
 H O N T E D E F I
 G L A N E E V E T O
 O R S U R V O I E
 H U M E R E T I N E S
 F A U S S E E N S
 M O C H E L A E R E
 Q I P O L I S S O N
 G U E R I E L U S C
 E N A S S E C H E E

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°23 • © FORTISSIMOTS 2006

SOLUTIONS DE LA GRILLE "BRIGITTE BARDOT"

HORIZONTALEMENT :

I. PETROLES. ALLEGRET. II. AMI. BIP. HARGNEUSE. TR. III. MARS. NIZAN. TGV. POSAI. IV. PI. INDE. LET. EYRE. AIN. V. ELLE. ARRAS. OL. FREY. VI. EGAL. OK. FRIT. ENNUI. VII. ORNE. ALCOOLQUES. VIII. NAT. PRAO. ZAGURY. STAN. IX. NI. PAU. CD. NIECE. AERA. X. ENS. LENORMAN. SC. GN. XI. AIE. AISES. LAHAUT. XII. GIPSYKINGS. ASSISTA. XIII. HC. BEAU. RELUES. PIB. XIV. SHORT. GEIGNIS. IT. XV. CANOUBIERS. ANDERSON. XVI. AI. ONU. EV. GIRAFE. XVII. BUZIOS. RARETES. AI. XVIII. DIRE. EVA- DER. FILM. XIX. CANNES. UNIS. CAROL. XX. VICTORINE. MANINA. SON.

VERTICALEMENT :

1. PAMPELONNE. GISCARD. 2. EMAIL. RAINAI. HAI. ICI. 3. TIR. LENT. SIPHON. BRAC. 4. SIEGE. ESCRO- QUENT. 5. OB. PAL. TU. NO. 6. LINDALARUE. KB. BOITER. 7. EPIER. LA. NOIE. INO. SI. 8. ROCCO. NAGEUSE. 9. SHALAKO. DRAGUER. VUE. 10. EANES. OZ. MIS. ISERAN. 11. SR. FLANAS. RG. VADIM. 12. GT. ORIGINE. ENA. RESA. 13. ANGELIQUE. SALINGER. 14. LEVY. TURCS. SUSDIT. CI. 15. LU. RF. EYE. LSE. EREVAN. 16. ESPERES. SAISIRAS. RA. 17. GEO. EN. SACHS. TSF. FO. 18. SAYNETE. ATP. OE. ILS. 19. ETAI. ARGUAI. AL. 20. TRINTIGNANT. BB. SIMON.

PARUTION

Ferréol Gassackys publie «Cadenas»

L'ouvrage constitué de deux genres littéraires, notamment le roman avec «Cadenas» suivi de l'essai avec «L'Amitié, comme message central dans la littérature», est publié aux éditions L'Harmattan Congo-Brazzaville.

Ferréol Gassackys, dans son ouvrage de 107 pages, rend compte du vivre-ensemble, sans slogans ni artifices. Le roman «Cadenas» est constitué de treize titres, alors que l'essai «L'Amitié, comme message central dans la littérature» en a cinq. Il s'agit de : L'Amitié très peu présente dans la littérature contemporaine, Néanmoins quelques auteurs modernes se distinguent, L'Amitié en littérature n'est-elle plus digne d'intérêt ? Comment étudier le rôle des amitiés dans les sphères artistique et littéraire ? Pourquoi privilégie-t-on l'Amour ?

«Cadenas» est le récit principal sur Melchior, Germain et Prince, trois amis qui ont créé une fratrie où ils ont pu apprendre les nombreuses et merveilleuses potentialités dont regorgeaient les sept régions de leur contrée. Pour faire profiter celles-ci aux autres, ils élargirent le « Cercle cadenasé » à d'autres citoyens comme Kondi, Mpia et Iba'h. A sept, et malgré moult et utiles contradictions, ils avancèrent en acquérant des connaissances ; chassant ainsi leur ignorance respective.

Dans «L'Amitié, comme message central dans la littérature», l'auteur a analysé le rôle des amitiés dans les sphères artistique et littéraire contemporaines. Il a marqué son admiration sur le privilège accordé dans le traitement de l'Amour, au travers



de leurs œuvres, durant les siècles, par les auteurs et artistes européens et africains.

Réagissant sur le fait que son ouvrage est constitué de deux genres littéraires, Ferréol Gassackys dit que certains pourraient penser au général Benoît Moundélé-Ngollo avec le Snoprac. Ici, il s'agit de l'amitié qu'il a voulu traiter de deux manières. Premièrement sous un roman, avec le titre de «Cadenas» qui décrit l'amitié entre sept personnages. « Au dé-

part ils sont trois, très liés puis ils s'ouvrent progressivement et quand ils arrivent à sept, ils s'arrêtent et ont du mal à s'ouvrir de plus belle. C'est la symbolique du cadenas qui se ferme sur le nombre sept. D'aucuns disent que le chiffre sept c'est le chiffre de la perfection. Bref, c'est un roman », a expliqué l'auteur.

Quant à l'essai «L'Amitié, comme message central dans la littérature», il pense que les écrivains contemporains n'évoquent pas

assez l'amitié dans la littérature. D'où, il estime qu'il faut revenir à des auteurs classiques comme Socrate, Platon, Hérodote qui ont parlé abondamment d'amitié. « Nos auteurs considèrent que l'amitié n'est pas assez vendeur. Mais, moi je revendique cette force de l'amitié, parce que l'amitié c'est le socle, la base qui permet de construire quelque chose de solide. Donc je veux inciter les auteurs contemporains à écrire abondamment sur l'amitié », a

ajouté Ferréol Gassackys. Certes, le fait de publier ces deux genres littéraires dans un même ouvrage peut déranger les puristes, mais sans trop réfléchir, il s'est laissé emporter dans cette vision, parce qu'il se dit que la littérature c'est quelque chose de plus vivant.

Ferréol Gassackys a annoncé la venue de son prochain ouvrage qui est un roman autobiographique dans lequel il va rappeler la mémoire d'une personne qui lui a été très chère. Satisfait de ce qu'il fait dans l'écriture, il a profité de l'occasion pour appeler au soutien des auteurs congolais. « Je suis satisfait parce que je suis en train de prendre un rythme de croisière sympathique. Nous devons être très fiers de notre littérature, qu'il nous faut la soutenir à bras-le-corps. Voyez-vous, sans les grands moyens les gens font des belles choses, d'où il faut les encourager », a-t-il lancé.

Originaire du Congo-Brazzaville, Ferréol Gassackys est ministre plénipotentiaire des Affaires étrangères. Homme de culture, il a publié trois ouvrages avant le quatrième qui est «Cadenas». Il s'agit de «Les hasards du destin» ; «La foi de Ferréol» ; «Frikia pèlerin des âges». Il a contribué aussi dans deux autres ouvrages en co-rédaction.

Bruno Okokana

FESTIVAL MALOBA

Trente-quatre jeunes brazzavillois se forment aux métiers des arts et de spectacle

Le festival Maloba organise un atelier de formation « Jeu de l'acteur face à la camera », dans le cadre du projet « Favoriser le développement des arts de la scène au Congo ». La formation se tient du 8 au 15 novembre à Brazzaville, et se déroulera du 17 au 25 du même mois à Pointe Noire.

L'atelier de formation « Jeu de l'acteur face à la camera » s'inscrit dans le cadre du projet « Favoriser le développement des arts de la scène au Congo », créé en Afrique centrale, un consortium de l'Union européenne, ACP, Inter-art, CEEAC, Culture et développement. Il est géré par le festival international de théâtre, danse et cirque du Congo (Fithedac). Le projet est subdivisé en deux parties, à savoir la formation et l'organisation de la 4e édition de Maloba, festival international de théâtre, danse et cirque du Congo. La formation jeu d'acteur face à la camera a pour partenaire l'association Mbongui des cinéastes congolais.

Elle se fait en trois volets, notamment le volet artistique (jeu de l'acteur face à la camera (cinéma), jeu de l'acteur interprétation des personnages, voix (théâtre) et puis, les volets administratif et technique. La formation artistique est liée au cinéma, à la camera, la voix et la dramaturgie de l'espace (spectacles vivants). Elle est réservée aux comédiens et comédiennes. Le jeu de l'acteur face à la camera, c'est le comédien qui joue



au cinéma, les gens apprennent comment jouer devant la camera. Tandis que la formation administrative concerne les gestionnaires des structures culturelles et artistiques, des organisateurs des événements culturels, des administrateurs des musées. Quant à la formation technique son et lumière, elle s'adresse aux régisseurs et techniciens.

Les participants bénéficient de l'expertise des formateurs des Congolais de la diaspora qui travaillent en collaboration avec des réalisateurs nationaux. Ces formations sont destinées aux artistes, aux comédiens et comé-

diennes, amateurs, metteurs en scène ou réalisateurs, directeur d'acteurs, réalisateurs, régisseurs de son, managers, administrateurs, débutants et au public. « Nos formations sont destinées aux jeunes, elles se passent à Brazzaville et Pointe-Noire, ensuite elles vont s'étendre au nord et au sud-ouest du pays. L'objectif est de créer un véritable écosystème pour intégrer le secteur culturel dans les politiques du développement économique et social, car ce secteur est pourvoyeur d'emplois. C'est une formation qualitative, pratique qui permettra

Des acteurs en pleine exécution aux apprenants d'être capables de jouer dans une série, dans un film. Tous les techniciens formés seront embauchés par le festival, les jeunes comédiens seront dans les spectacles. Les administrateurs, les organisateurs des événements feront le stage dans le festival pour être directement dans la pratique. Nous formons des gens qui vont créer des structures comme des orchestres, chorales, qui vont se transformer en entreprise culturelle pour embaucher les gens qui vont chanter et vendre leurs spectacles », a fait savoir Hugues Serge Limbvani, l'initia-

teur dudit projet. Hugues Serge Limbvani a, en outre, ajouté : « Le projet Favoriser le développement des arts de la scène au Congo est le dernier de l'exécution du programme de société du gouvernement congolais. Celui-ci parle de la redynamisation des activités culturelles. L'Etat doit favoriser l'organisation des événements culturels et la formation ».

Hugues Serge Limbvani appelle l'Etat à s'impliquer. « Nous sommes en train de réaliser une partie du projet de société du chef de l'Etat, donc, l'Etat doit mettre les moyens à disposition pour que la réalisation soit parfaite et que l'impact socio-économique du secteur culturel tel qu'il est défini dans le projet du chef de l'Etat soit visible », a souhaité l'initiateur du projet.

Rappelons que la quatrième édition de Maloba, festival international de théâtre, danse et cirque du Congo, aura lieu du 26 avril au 7 mai 2022, à Brazzaville. C'est un projet qui allie les mots (théâtre), le corps (danse) et le jonglage (cirque).

Rosalie Bindika